

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

ANIMATION DU S.A.G.E et des DOCOB(s) NATURA 2000
Des LACS MEDOCAINS (Gironde)

Frank QUENAULT

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX NATURA 2000 LES LACS MEDOCAINS



Arès - Brach - Carcans - Hourt - Lacanau - Lanton - Le Porge - Lège-Cap Ferret
Le Temple - St Laurent Médoc - Ste Hélène - Salaunes - Saumos
Communauté de Communes des Lacs Médocains

Sommaire

Qualité des eaux.....	6
Gestion quantitative des eaux.....	13
Biodiversité.....	24
Milieus aquatiques et mise en œuvre de NATURA 2000	32
Mise en œuvre du SAGE	43

Le bassin versant des Lacs Médocains

Le bassin versant du SAGE des Lacs Médocains :

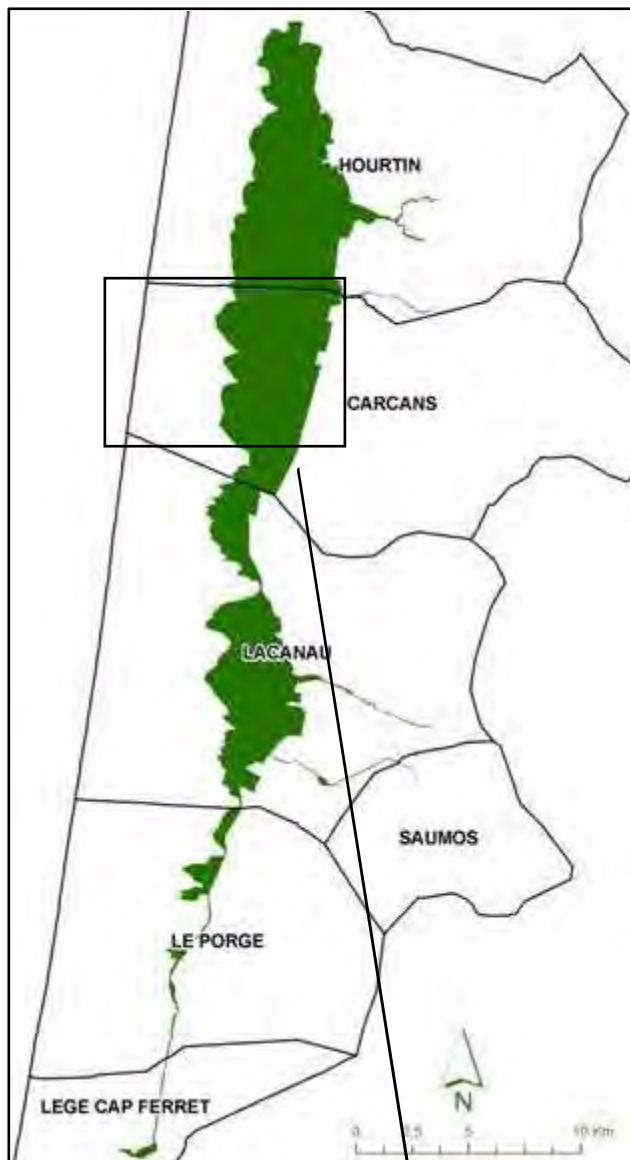
- 1000 km²
- 13 communes
- 500 km de cours d'eau principaux et plus de 11 000 ha de zones humides
- 2 lacs : Carcans-Hourtin 62 km² et Lacanau 20 km²



Les sites Natura 2000

Site 1 « Zones humides de l'arrière dune du littoral girondin » :

- Zone Spéciale de Conservation **ZSC**
- Surface 11 000 ha
- Date de proposition comme SIC : 04/2002



Site 2 « Cote médocaine : dunes boisées et dépressions humides » :

- Zone de Protection Spéciale **ZPS**
- Surface 4 300 ha
- Date de proposition comme SIC : 02/1988



La Commission Locale de l'Eau, CLE et le Comité de Pilotage, COPIL, Natura 2000

Dans un souci de cohérence entre les démarches du SAGE et de Natura 2000, la Commission Locale de l'Eau et le Comité de Pilotage Natura 2000 seront régulièrement réunis en commun.

Président de la CLE et du COPIL Natura 2000 : Monsieur Henri SABAROT

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales de leurs groupements et des établissements publics locaux

Collectivités
CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE
CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE
COMMUNES ARES, BRACH, CARCANS, HOURTIN, LACANAU, LANTON, LE PORGE, LE TEMPLE, LEGE CAP FERRET, SALAUNES, SAUMOS, ST LAURENT MEDOC, STE HELENE
SYNDICAT MIXTE DU PAYS MEDOC
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES EAUX DU BASSIN VERSANT DES ET ANGS DU LITTORAL GIRONDIN
SYNDICAT DE BASSIN VERSANT DU NORD MEDOC
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS MEDOCAINS
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULIENNE

Collège 2 : Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

Chambre d'Agriculture de la Gironde
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde
Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
Centre Régional de la Propriété Forestière
SEPANSO
Association Vive la Forêt
Association Régionale de Défense des Forêts Contre l'Incendie
Conseil départemental des associations familiales laïques
Association de Protection du Patrimoine Naturel Privé
Ligue Aquitaine de Ski Nautique
Ligue Aquitaine de Voile
Comité Local des Pêches Maritimes et des élevages Marins Arcachon
Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau
Réserve Naturelle Nationale des prés salés d'Arès et de Lège

Collège 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Le Préfet Coordonnateur du Bassin Adour Garonne ou son représentant
Le Préfet de la Gironde ou son représentant
Le Directeur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ou son représentant
La Directrice de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine ou son représentant
Le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ou son représentant
Le Chef du service départemental de Gironde de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant
Le Directeur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Le Directeur de l'Office National des Forêts ou son représentant
Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde ou son représentant
Le Délégué Régional de l'Agence de Services et de Paiements ou son représentant
La Déléguée Régionale du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ou son représentant

D'autres experts sont associés aux réunions : IRSTEA, Conservatoire Botanique Sud Atlantique, Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel...

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales de leurs groupements et des établissements publics locaux

SIAEBVELG

Commune d'Hourtin

Commune de Lacanau

Commune de Lège-Cap-Ferret

Commune de St-Hélène

Collège 2 : Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

Chambre d'Agriculture

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux

Aquatiques,

Vive La Forêt

Collège 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Un représentant du Préfet de Gironde

Un représentant de l'Agence de l'Eau

Le personnel du SIAEBVELG

Sébastien DUFOUR : technicien « rivières »

Robert LAUBIAN : éluier (mi-temps)

Valérier PELISSIER : comptable (4h par semaine)

Frank QUENAULT : animateur du SAGE et du DOCOB Natura 2000

Les partenaires financiers du SAGE et de Natura 2000



Arès - Brach - Carcans - Hourtin - Lacanau - Lanton - Le Porge - Lège-Cap Ferret
Le Temple - St Laurent Médoc - Ste Hélène - Salaunes - Saumos
Communauté de Communes des Lacs Médocains

Enjeu « Qualité de l'eau »

▪ Etude sur l'origine des nutriments dans les lacs

L'étude sur l'origine des nutriments (azote et phosphore) a été menée en collaboration avec l'Université de Bordeaux 3. Elle a débuté en septembre 2011 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2012.



- **Prélèvements d'eau** et mesure des débits sur le terrain toutes les semaines entre septembre 2011 et juin 2012 puis analyses en laboratoire, 1^{er} février, 8 février, 16 février, 14 mars, 21 mars, 17 avril, 24 avril, 2 mai, 15 mai, 22 mai, 31 mai, 12 juin, 27 juin



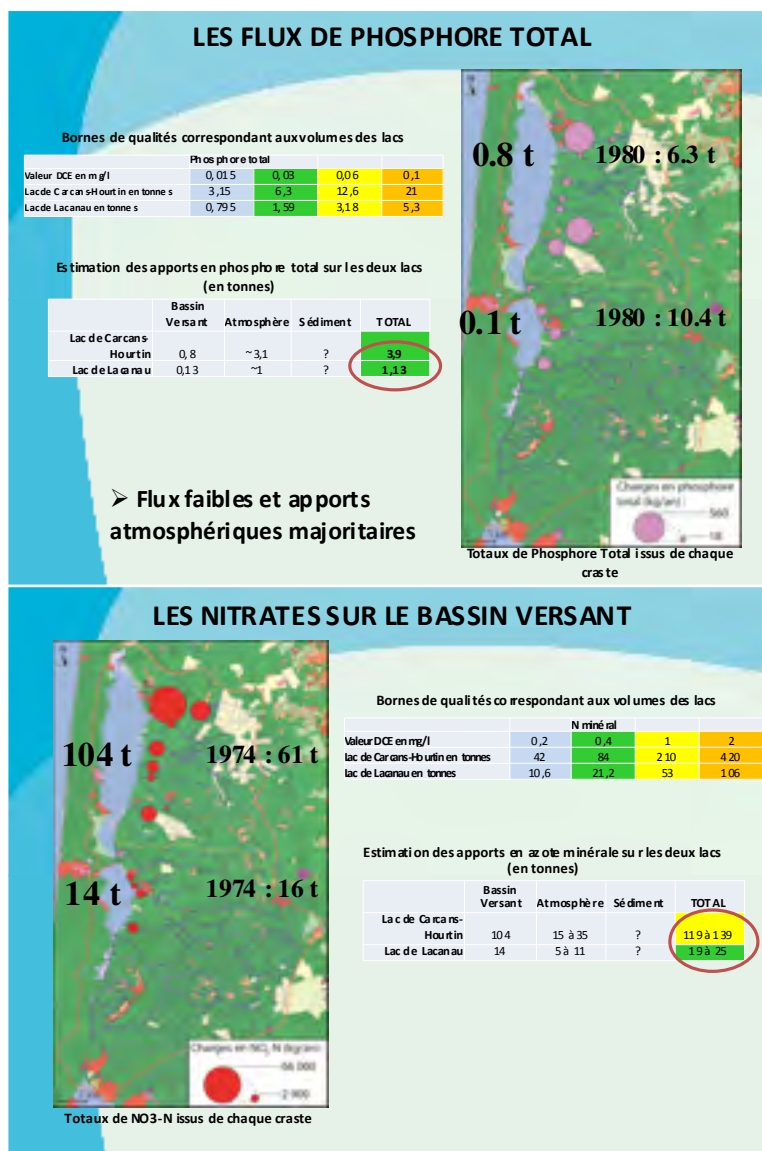
- **Analyses des résultats** en collaboration avec l'Université de Bordeaux et relecture des documents (25 avril, 19 juin, 16 août)

Le rapport complet de l'étude est disponible auprès de l'Université et du SIAEBVELG. En quelques mots, on constate tout d'abord que l'année 2011-2012 a été particulière avec des températures douces au printemps favorisant la minéralisation et une crue tardive au printemps après les premières mises en culture des parcelles agricoles. Ces conditions ont donc favorisé les apports en nutriments. Il est observé :

- de faibles apports en phosphore vers les lacs, montrant une évolution favorable depuis les années 1980.
- des flux en nitrates importants, mais localisés sur la partie Nord du lac de Carcans-Hourtin.



- **Présentation des résultats** lors de la Commission Locale de l'eau d'octobre 2012



- **Collaboration avec les exploitants agricoles et la Chambre d'Agriculture**

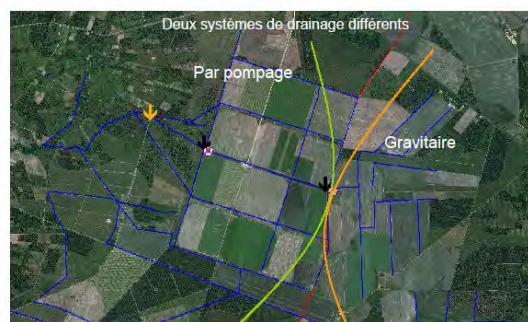
Dès le démarrage du suivi des nutriments, l'ensemble des exploitants a été associé à la démarche et a participé aux prélèvements sur le terrain. Cette collaboration a permis dès le mois de janvier de préparer avec la Chambre d'Agriculture et les exploitants concernés un plan d'action sur les zones d'apports en nitrates. (réunions : 5 mars, 22 juin, 2 octobre)



Plan d'action sur le bré



Un constat partagé



Plan d'action sur le bré CLE du 9 octobre 2012

- **Réflexion sur un programme régional** de suivi des lacs avec l'Agence de l'Eau, les Conseils Généraux et Régionaux, les Universitaires : 6 mars, 2 octobre.

▪ Produits phytosanitaires



Réseau Phytosanitaire du Bassin d'Arcachon, étude sous maîtrise d'ouvrage du SIBA : échanges avec la chargée de mission, participation aux réunions (23 février)

On peut noter tout particulièrement en 2012 :

- la troisième année d'analyses sur les cours d'eau et le bassin d'Arcachon.
- l'enquête sur les produits utilisés menée auprès des exploitants agricoles et des usagers non agricoles, travail réalisé en partenariat avec Bordeaux Sciences Agro
- la poursuite des recherches en écotoxicologie
- la mise en ligne sur Internet de l'ensemble des données

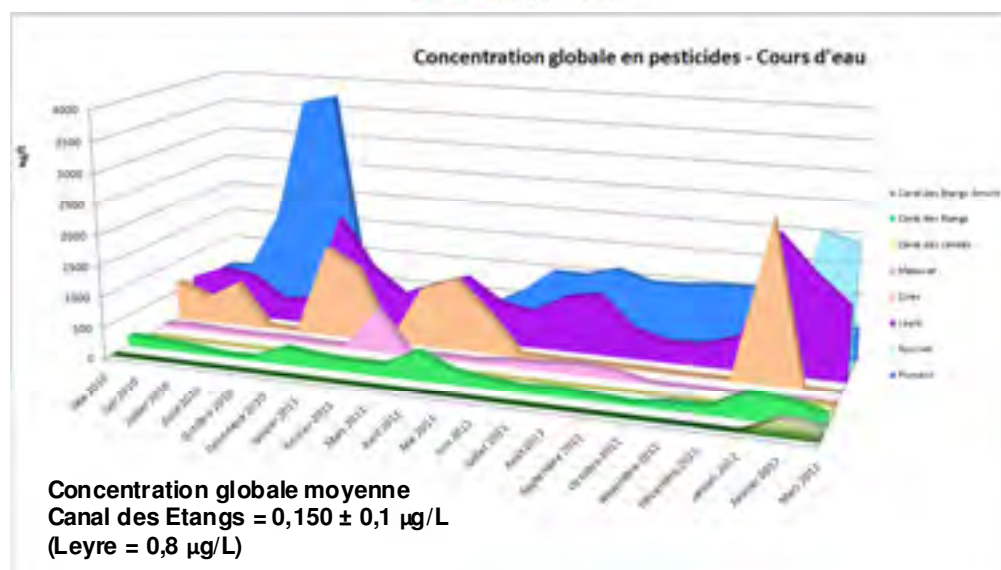
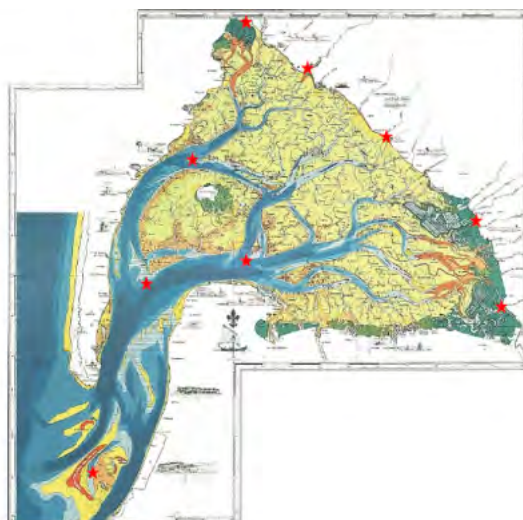
<http://www.siba-bassin-arcachon.fr/nos-competences/le-pole-environnement/pesticides/le-reseau-de-surveillance-repar>

Les résultats ont également été présentés lors de la CLE d'octobre 2012 par Adeline Thevand du SIBA.

Localisation des stations:

- 3 points « intrabassin »
- 5 points « tributaires »
- 1 point en sortie

- 4 points spécifiques « antifouling »
(port d'Arcachon; zone de corps morts; spot de mouillages)



▪ Analyses du mercure



Les Services de l'Etat et l'ARS ont été alertés en janvier 2012 des poissons (sandre) par le mercure. Après l'avis de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, ANSES, la Fédération de Pêche sous le contrôle de la DDTM a effectué des prélèvements sur l'ensemble des lacs aquitains. Il s'agissait d'analyser le mercure dans les sandres, les brochets, les gardons et les brèmes.

Suite aux premiers résultats sur le lac de Carcans-Hourtin, le Préfet a pris le 19/07/2012 un Arrêté Préfectoral d'interdiction de pêche des sandres en vue de la consommation sur le lac de Carcans-Hourtin, avec remise à l'eau immédiate.

Sur ce lac, des prélèvements d'eau et de sédiments ont été effectués par la DDTM :

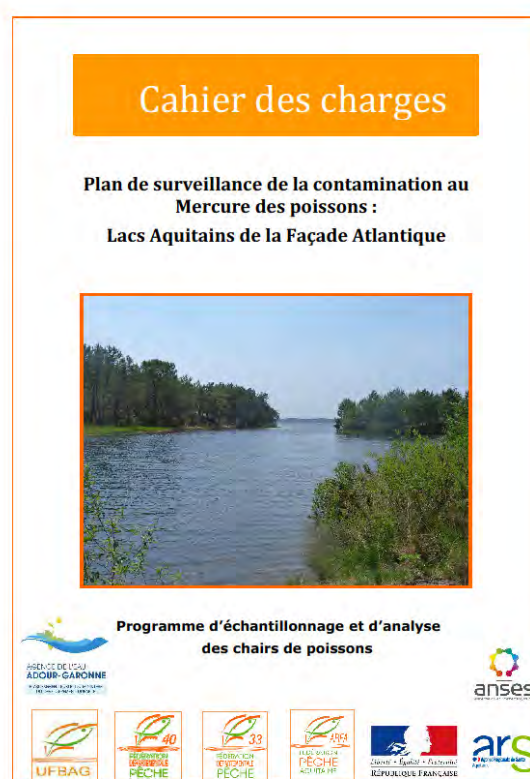
- les teneurs en mercure dans l'eau sont inférieures aux seuils de détection, la baignade et les activités nautiques ne sont donc pas impactées

- les teneurs en mercure dans les sédiments sont inférieures aux niveaux de référence « S1 de l'arrêté ministériel ».

Il n'y a donc pas actuellement de causalité identifiée entre les activités humaines et le mercure.

Pour le lac de Lacanau, les analyses montrent des teneurs en mercure plus faibles aussi les Services de l'Etat ont formulé une recommandation de non consommation des sandres pêchés, en particulier pour les femmes enceintes ou qui allaitent et les enfants de moins de 3 ans.

L'interprétation de l'ensemble des résultats à l'échelle de l'Aquitaine sera demandée à l'ANSES une fois l'ensemble des analyses effectuées.



Participation de l'animateur SAGE : participation aux réunions des Services de l'Etat (22 février, 28 juin), obtention des conventions de pêche auprès des communes, transmission d'une synthèse bibliographique sur les données du SAGE, suivi d'une pêche (3 et 4 juillet)

■ Suivi estival des baignades

- Contact régulier avec l'ARS et suivi de la bactériologie et des cyanobactéries.
- Participation au Groupement d'Intérêt Scientifique National sur les cyanobactéries
- Information des usagers du lac et de la presse sur la qualité des eaux de baignade.

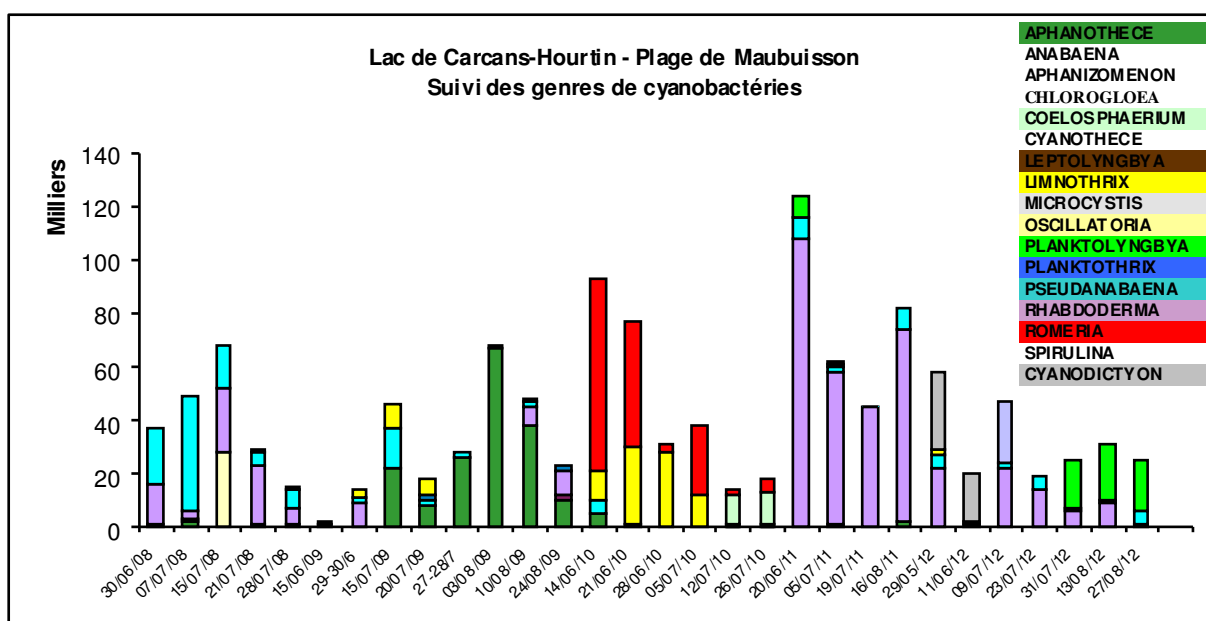
CLASSE DE QUALITE DES BAIGNADES

Commune	Point de prélèvement	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Hourtin	La Jetée	B	A	A	B	B	B	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A
Hourtin	Piqueyrat									B	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Carcans	Bambannes	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A
Carcans	Maubuisson	B	B	B	B	B	B	B	A	B	B	B	B	B	B	A	A	A	A	A	A	A	A
Carcans	Concorde - Montaut	A	B	B	B	B	B	A	B	B	A	B	B	B	B	A	A	A	A	A	A	B	A
Lacanau	Le Moutchic	B	B	B	A	A	C	B	B	A	B	B	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A
Lacanau	La Grande Escurre									B	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Lège-Cap-Ferret	Chaouey	A	A	A	A	B	A	B	B	A	B	A	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A
Arès	La Lagune	A	A	B	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	A

- Eau de bonne qualité
- Eau de qualité moyenne
- Eau pouvant être momentanément polluée
- Eau de mauvaise qualité (fréquemment polluée)

L'ensemble des plages ont eu une eau de bonne qualité en 2012. Le niveau d'eau en particulier sur les plages du lac de Carcans-Hourtin était globalement de 20 cm plus élevé cet été par rapport à 2011, année où deux zones de baignade avaient été classées en qualité « moyenne ».

Au titre de la nouvelle Directive Européenne sur la baignade qui intègre les résultats des quatre dernières années, les baignades lacustres sont en classe de qualité « excellente ».



L'été 2012 a été marqué par le développement de quatre espèces de cyanobactéries du genre Rhabdoderma, Cyanodictyon, Planktolyngbya et Pseudanabaena. Les concentrations ont fluctué de 18 000 à 57 000 cellules/ml.

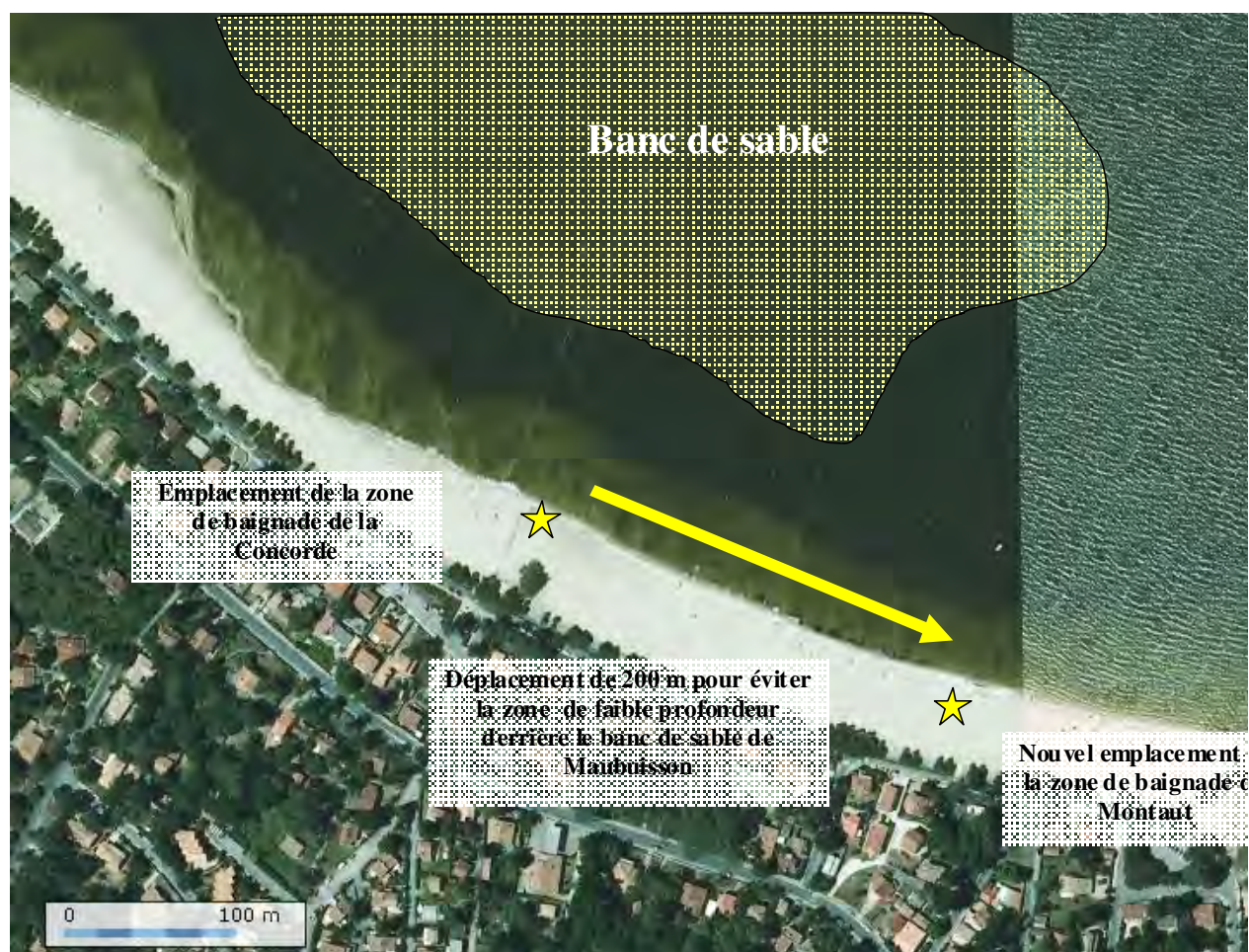
▪ Profils de vulnérabilité des plages

Les profils de vulnérabilité des plages lacustres ont été réalisés en 2011 avec une maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Lacs Médocains.

Déplacement de la zone de baignade de la Concorde à Maubuisson

En 2012, une modification a été apportée pour la plage de la Concorde à Carcans. Celle-ci a été déplacée de 200 mètres plus à l'Est de façon à éviter la zone peu profonde en face du banc de sable.

Les travaux de modification de l'emplacement de la zone de baignade ont été conduits conjointement par la Communauté de Communes des Lacs Médocains et la commune de Carcans. L'animateur du SAGE a participé aux réunions sur ce sujet (17 janvier, 17 avril)

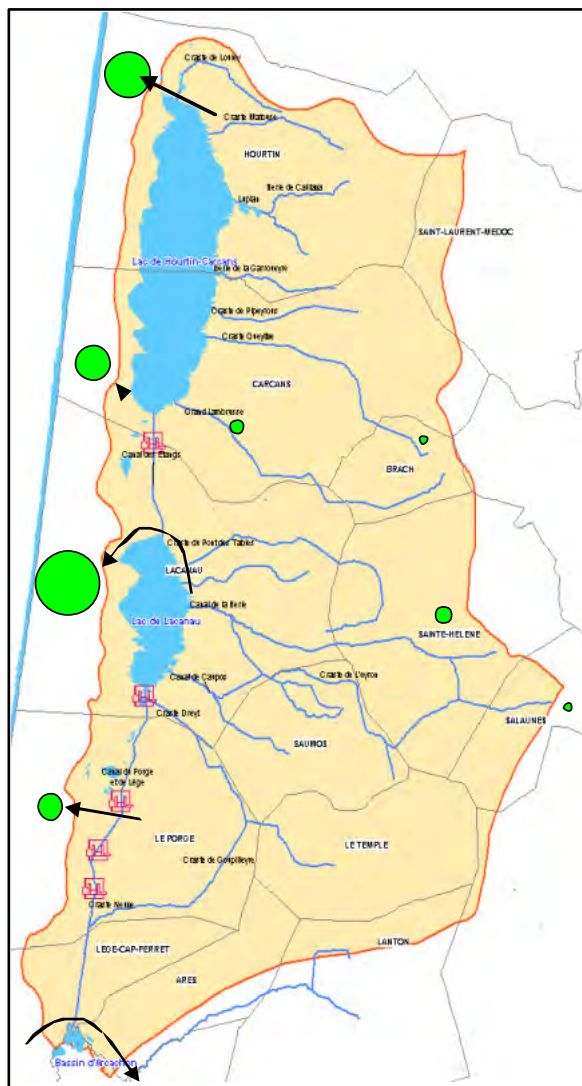


▪ Les travaux des collectivités

La carte ci-contre représente la localisation des stations d'épuration du bassin versant. Pour les quatre plus importantes unités, le point de rejet a été positionné en dehors du bassin versant avec une infiltration dunaire pour éviter l'eutrophisation des lacs.

En 2012, en plus des travaux réguliers sur les réseaux d'assainissement menés par les communes, on peut noter :

- le renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration d'Hourtin. Les études hydrogéologiques menées pour ce dossier ont confirmé que l'infiltration dunaire préservait le lac de l'eutrophisation.
- la poursuite des études pour la modification de la station d'épuration de Carcans bourg.

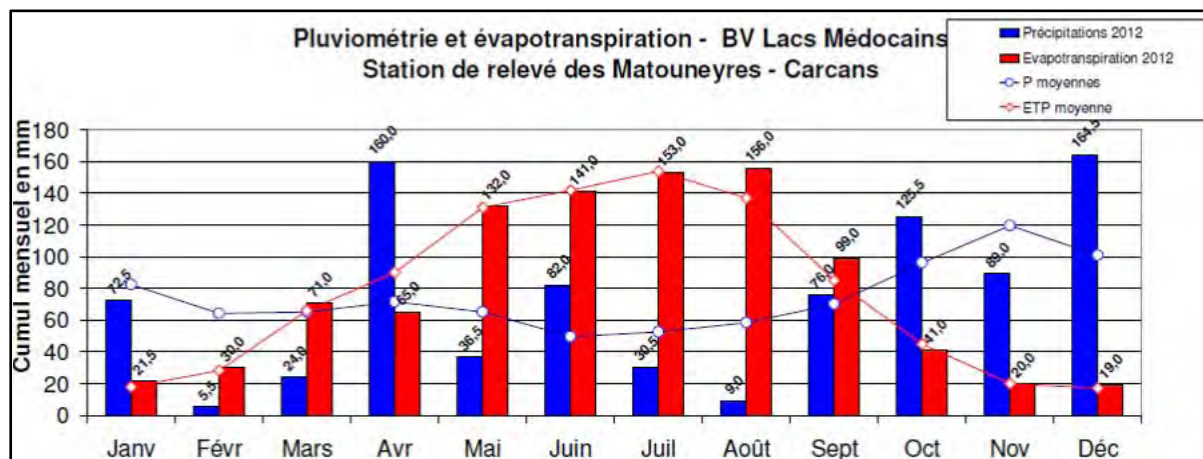


La commune de Carcans a également réalisé à l'automne 2012 des travaux sur son réseau des eaux pluviales à Maubuisson. Il s'agissait d'améliorer l'infiltration des eaux de pluies issues des surfaces imperméabilisées à proximité du lac pour le préserver.

Enjeu « Gestion quantitative »

▪ Suivi des précipitations et de l'évaporation

Synthèse et diffusion mensuelle des données météorologiques



En 2012 l'évaporation annuelle a été estimée à 950 mm pour une moyenne interannuelle de 930 mm. Les précipitations à Carcans, site des Matouneyres, ont été de 875 mm pour une moyenne interannuelle de 895 mm.

L'année 2012 correspond donc à une année « moyenne » en termes d'évaporation et de précipitations. Toutefois, on observe des variations importantes selon les saisons :

- **l'hiver 2011-2012 a été particulièrement sec**, 114 mm de pluies, ne permettant pas de recharger totalement la nappe des sables et les lacs après une année 2011 déficitaire en eau.
- **le printemps a été à l'inverse pluvieux** avec 278 mm de pluies permettant ainsi de rattraper le déficit hivernal. On note tout particulièrement les pluies du 28 avril avec 40 mm, et des 10 et 11 juin avec 54 mm.
- **l'été, même s'il a été nuageux, a été très sec** avec seulement 44 mm de pluies pour 430 mm d'évaporation.
- **l'automne a été pluvieux avec 428 mm de pluies**. Plusieurs épisodes de fortes précipitations sont à noter : les 24, 25 et 26 septembre avec 71 mm, les 19 et 20 octobre avec 66 mm, du 1^{er} au 5 novembre avec 68 mm, les 2, 3 et 4 décembre avec 53 mm et du 13 au 20 décembre avec 67 mm.

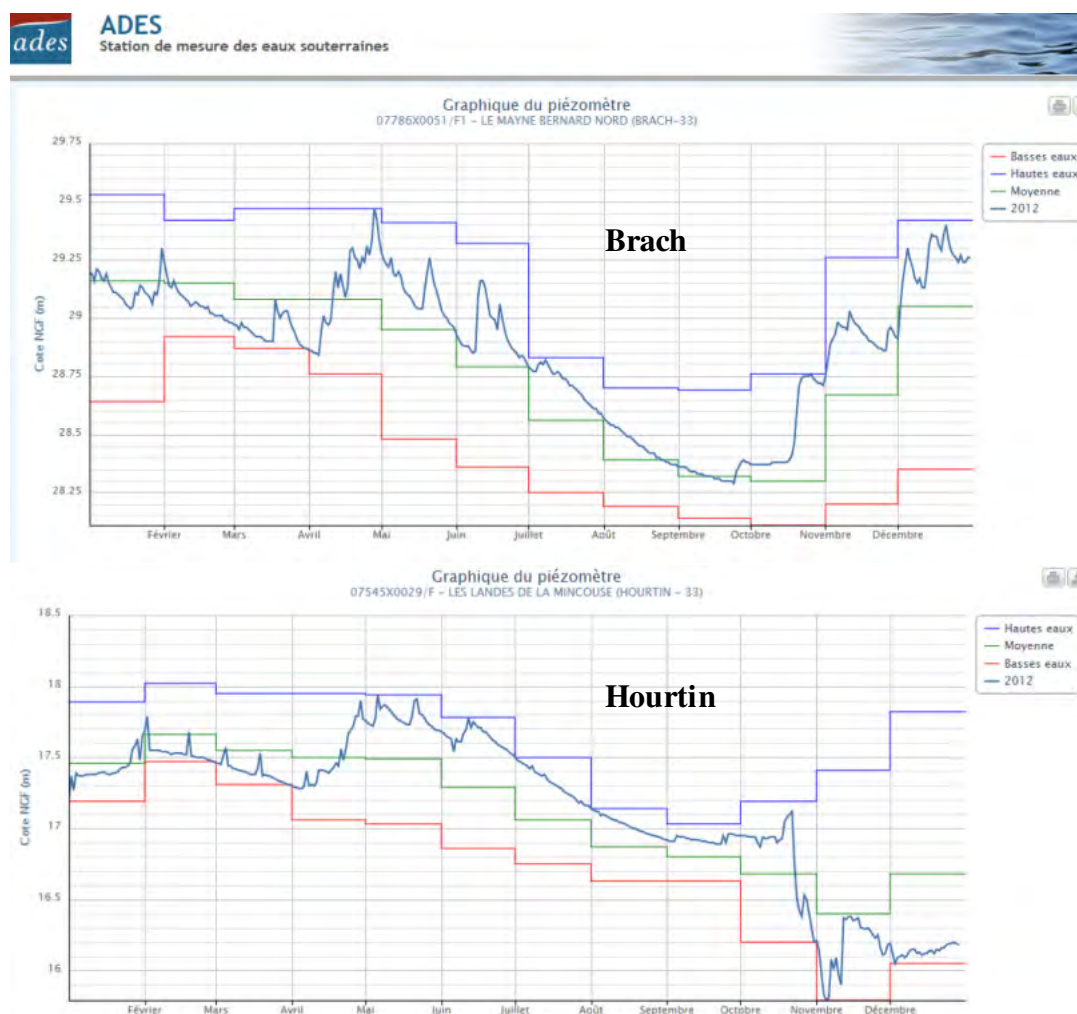
▪ Suivi de la nappe des sables du plio-quaternaire

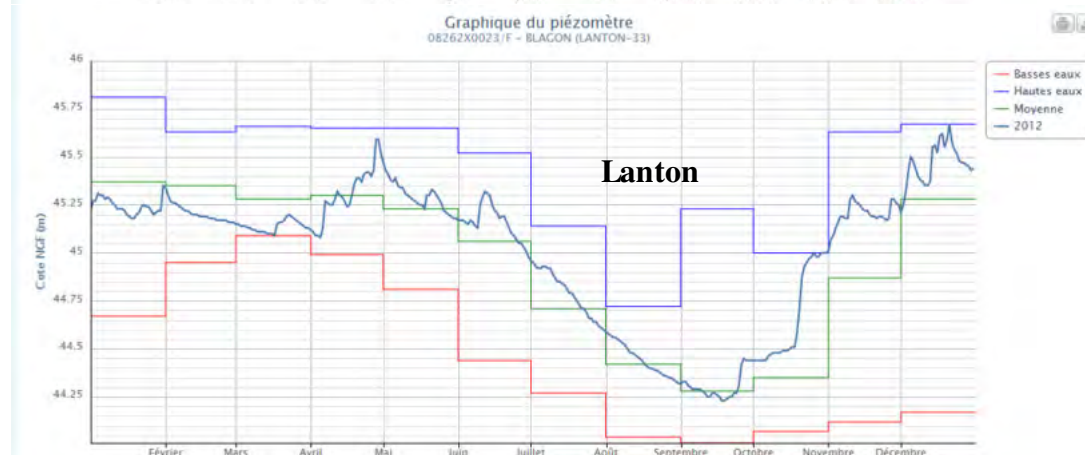
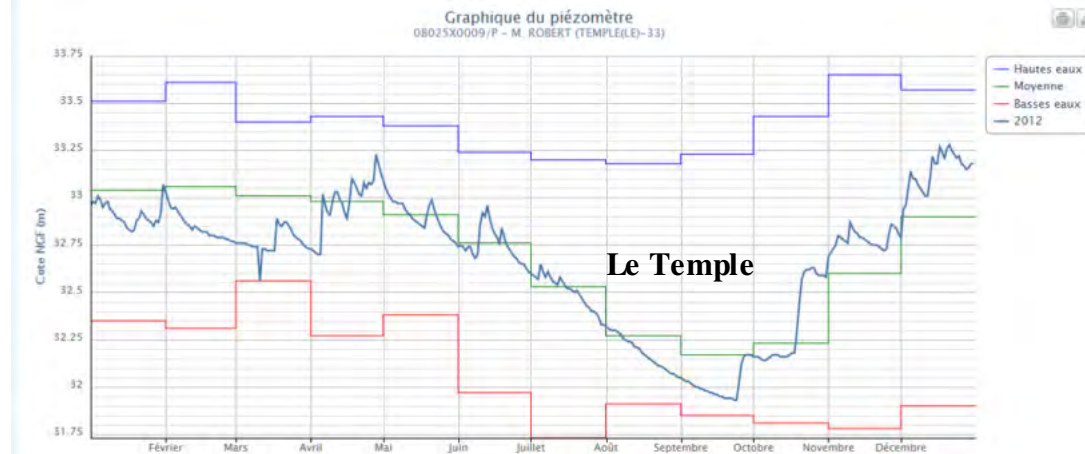
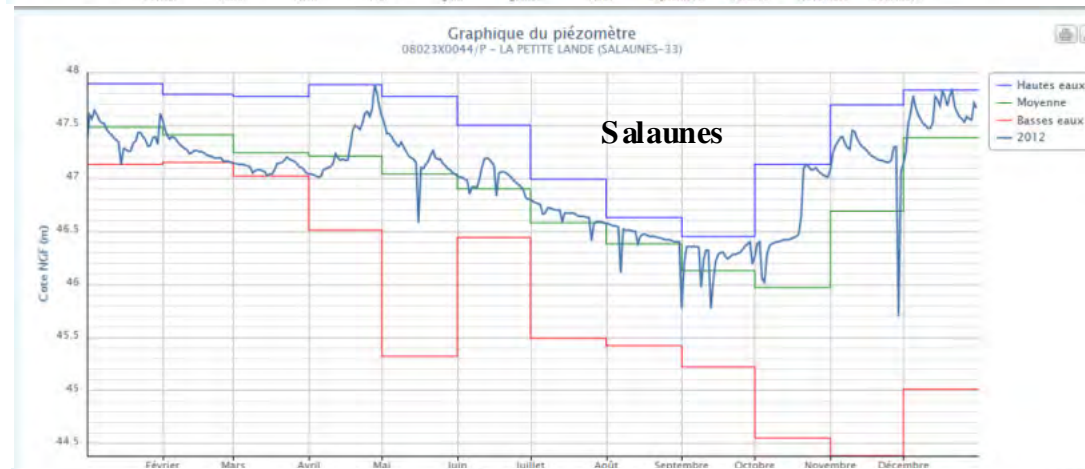
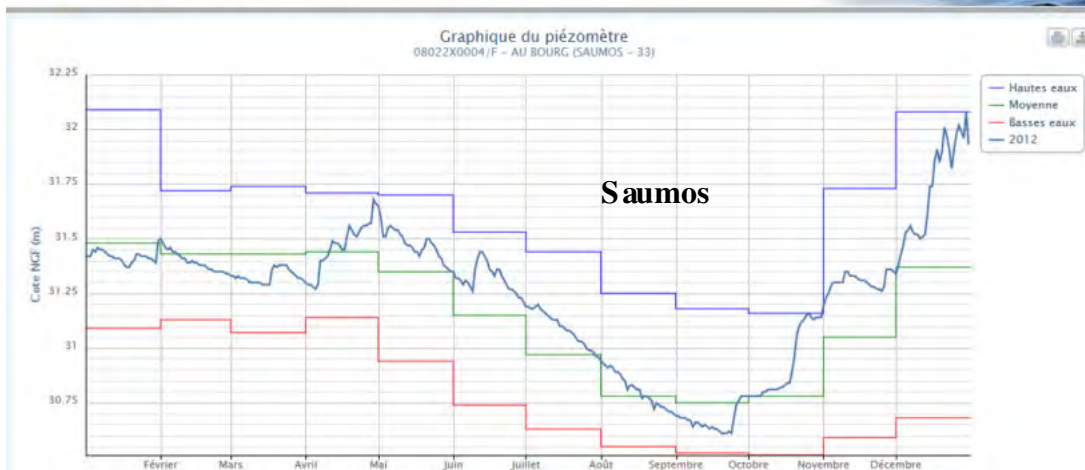
Suivi des données des piézomètres, données ADES

Les suivis du niveau de la nappe des sables sont disponibles sur le site internet ADES avec 6 piézomètres présents sur le bassin versant des Lacs Médocains. Il est à noter que les sondes de suivi de la nappe Hourtin et Salaunes semblent avoir donné quelques résultats incohérents en particulier à Hourtin à partir de fin septembre.

Les évolutions de la nappe au cours de l'année 2012 sont sensiblement identiques sur tout le territoire :

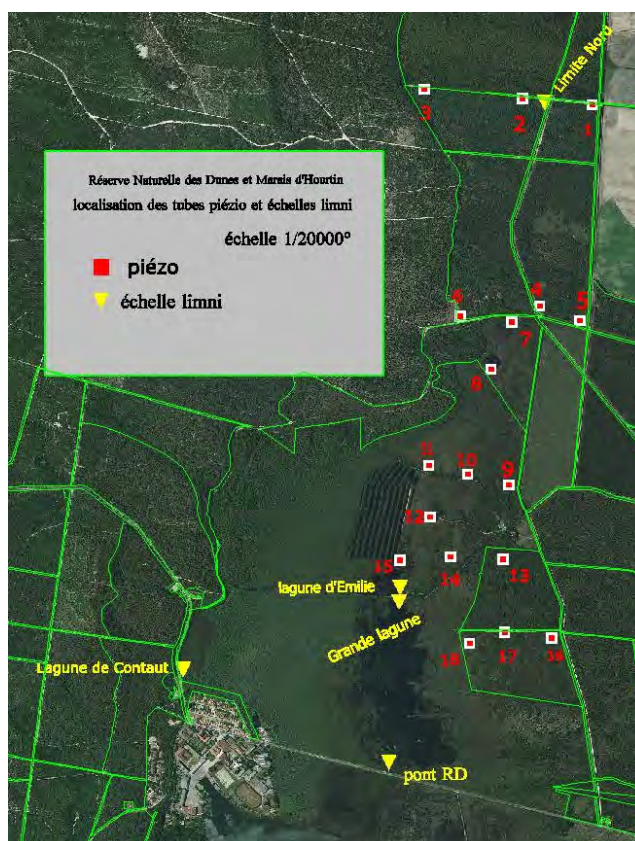
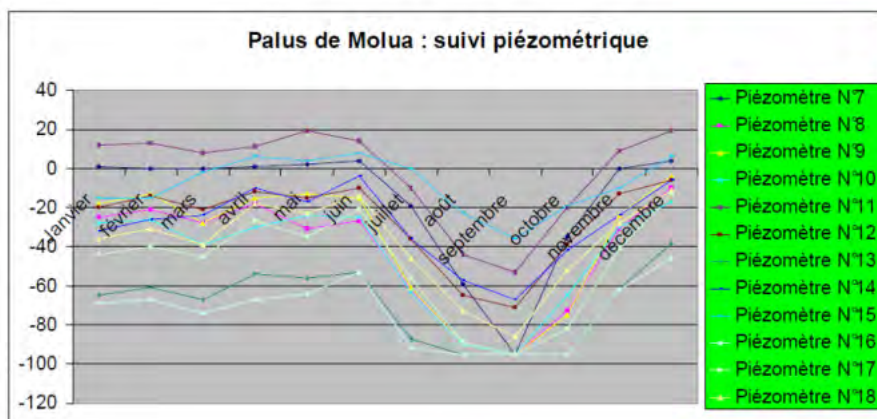
- un niveau inférieur à la moyenne pendant l'hiver du fait d'un manque de précipitations
- **une augmentation rapide des niveaux au printemps** suite aux fortes précipitations, principalement fin avril et mi-juin
- une baisse rapide du niveau de la nappe pendant l'été sec, environ 1 m en trois mois
- **une remontée progressive de la nappe à l'automne** à l'occasion de chaque épisode pluvieux. La nappe se situait à environ 0.25 m de profondeur fin décembre.
- à l'échelle de l'année 2012, la nappe a fluctué d'environ 1.5 m entre son maximum de décembre et son minimum de septembre.





Suivi des données des piézomètres, données ONF

D'autres piézomètres sont suivis sur le territoire, en particulier ceux de la Réserve Naturelle des Dunes et Marais d'Hourtin et de la Réserve Biologique Dirigée de Lacanau gérées par l'ONF. Ces suivis permettront d'ici quelques années de mieux cerner l'évolution du niveau de la nappe des sables à proximité immédiate des lacs. On note en effet sur les piézomètres d'Hourtin (document ONF ci-dessous) que les variations piézométriques annuelles sont plutôt de l'ordre de 0.5 m alors qu'elles sont de près d'1.5 m à quelques kilomètres du lac.



▪ Etude de la nappe des sables par le BRGM

Réunion d'état d'avancement de la démarche avec le BRGM : 25 juin

▪ Suivi des débits des cours d'eau



Suivi des données de débits de la Matouse à Hourtin

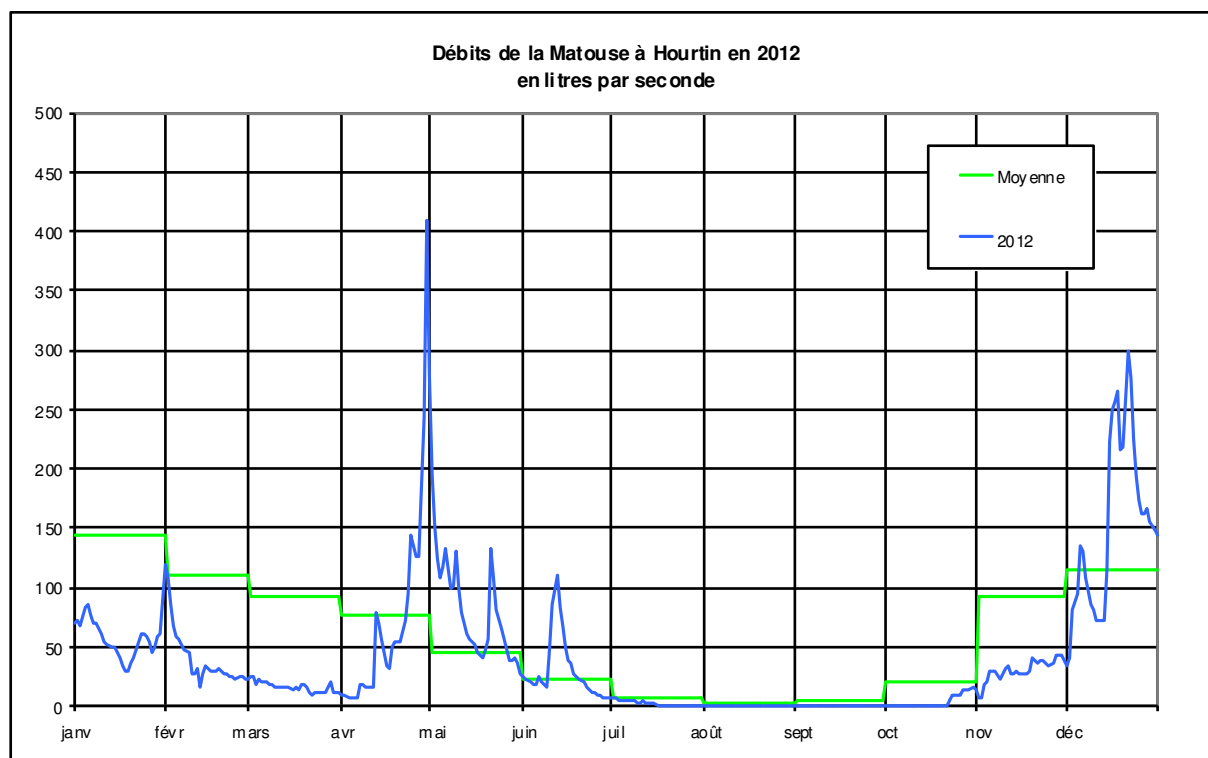
LA MATOUSE À HOURTIN [NORD]

code station : S1205110 producteur : DREAL Aquitaine
bassin versant : 17 km² e-mail : hydrometrie.dreal-aquitaine@developpement-durable.gouv.fr

	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Débits mensuels moyen en l/s calculés sur 22 ans	147	114	97	77	45	23	7	3	4	22	98	120	60
Débits mensuels 2012 en l/s	58	37	16	77	80	30	2	0	0	4	30	153	41

Les débits de la craste de la Matouse ont été inférieurs de 30% à l'échelle de l'année par rapport à la moyenne calculée sur 23 ans. On constate :

- des débits faibles pendant la période hivernale,
- des débits proches des valeurs moyennes au printemps avec trois crues dont celle importante de fin avril,
- des débits nuls de mi-juillet à mi-octobre,
- des débits en constante augmentation à l'automne jusqu'à la première crue de mi-décembre.



Mesure des débits lors de l'étude sur les nutriments



A l'occasion de l'étude sur les nutriments, et grâce au prêt d'un courantomètre électromagnétique par l'IRSTEA, les débits ont été mesurés durant les mois d'avril, mai et juin.

Ces mesures ont permis d'établir des corrélations entre les écoulements sur la Matouse et sur les autres crastes. Pour valider cette méthode, les écoulements totaux ont été calculés à partir des mesures faites sur le terrain (durant les mois d'avril à juin) et ont été comparés aux écoulements totaux évalués à partir des corrélations des données enregistrées par la station DREAL de la Matouse (sur la même période) : ces deux calculs témoignent d'une marge d'erreur inférieure à 7 %.

Crastes	Corrélation moyenne avec la Matouse	Ecart-type
1- Louley	0,43	0,098
2- Matouse	1	0
3- Bré	1,42	0,976
4- Caillava	9,953	7,336
5- Couture	1,585	1,053
6- Garroueyre	4,124	2,433
7- Pipeyrous	3,568	1,328
8- Queytive	4,038	1,535
11- Neuve	1,171	0,97
12- Coutin	6,144	2,922
14- Pont des tables	5,834	2,333
15- Planquehaute	1,794	1,298
17- Berle N	0,228	0,265
18- Grande Berle	10,103	5,082
19- Canal de Caupos	12,816	4,331

Corrélation des débits des crastes étudiés en fonction des débits enregistrés sur la Matouse

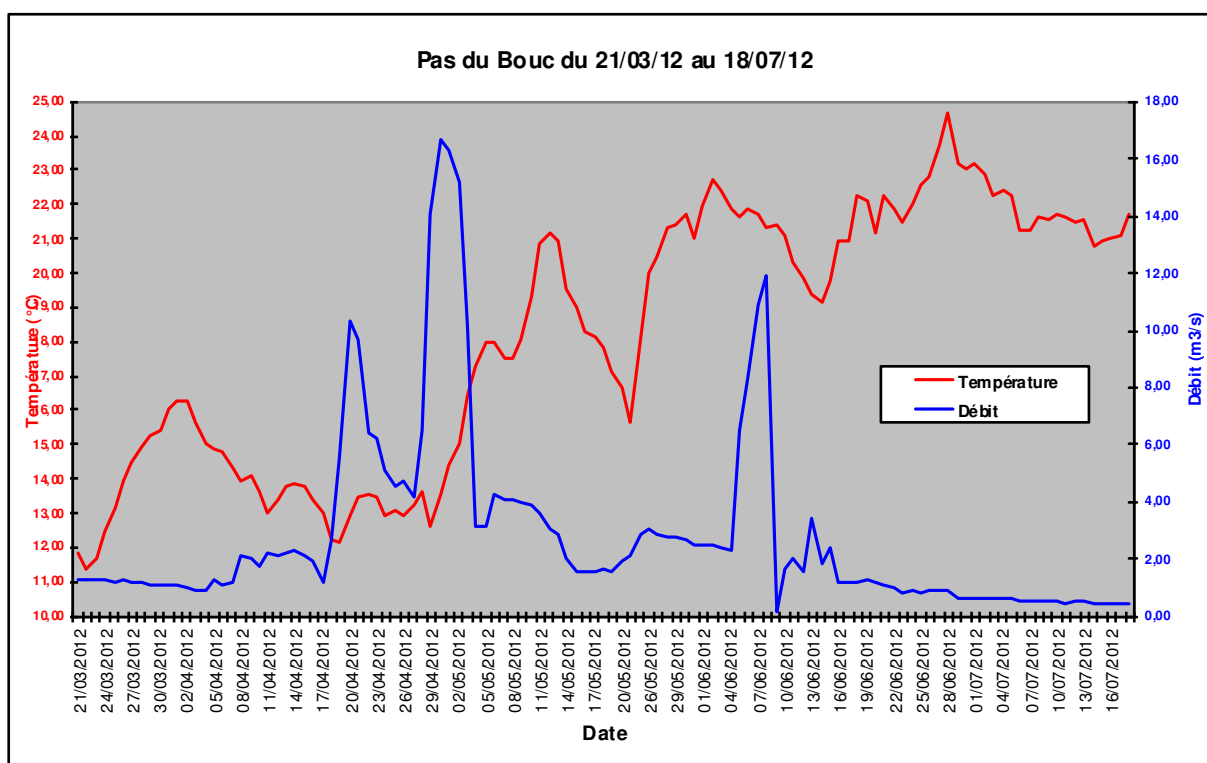
L'écart-type indique la dispersion des données : appliqué aux débits, ce calcul indique leur variabilité. Proche de 0, la variabilité est faible et les débits mesurés sont homogènes tout au long de la campagne. A l'inverse, plus l'écart-type est élevé, plus les débits ont pu connaître des écarts importants d'une mesure à l'autre. La Caillava, le canal de la Berle et le canal de Caupos ont ainsi des débits soutenus lors des périodes de fortes précipitations. Cette mesure indique surtout que le calcul par corrélation de leurs débits est lissé et ne tient pas compte des extrêmes qu'ils subissent.

Suivi des débits sur le canal des étangs



Le projet de mise en place d'une station de mesure de débits sur le canal des étangs au Porge s'est poursuivi en collaboration avec l'ONEMA et l'IRSTEA dans le cadre du programme de recherche sur l'anguille (20 mars)

Ainsi, Alain Alric a pu expérimenter en 2012 la mesure des débits sur le site de l'écluse du Pas du Bouc. Une échelle limnimétrique et une sonde de mesure des hauteurs d'eau ont ainsi été installées sur l'ouvrage hydraulique et plusieurs jaugeages des débits ont été réalisés à différentes périodes de l'année. Il a ainsi été mis en évidence une corrélation entre la hauteur d'eau passant sur l'écluse et les débits transitant dans le canal.



L'expérience a été concluante avec de premiers résultats pour la période de mars à juillet 2012. De façon à améliorer encore le dispositif et s'affranchir des modifications des mesures liées à la gestion de l'écluse, une deuxième sonde a été installée en aval de l'écluse à l'automne 2012. Dès que le calage des mesures entre les hauteurs d'eau au niveau de l'écluse et les débits seront établis, un dispositif pérenne pourra être installé.

▪ Niveau d'eau sur les lacs et gestion des écluses

Appui à l'éclusier pour la gestion des écluses du canal des étangs : 24 janvier, 26 janvier, 9 juin, 18 juin, 9 au 17 août, 14 décembre

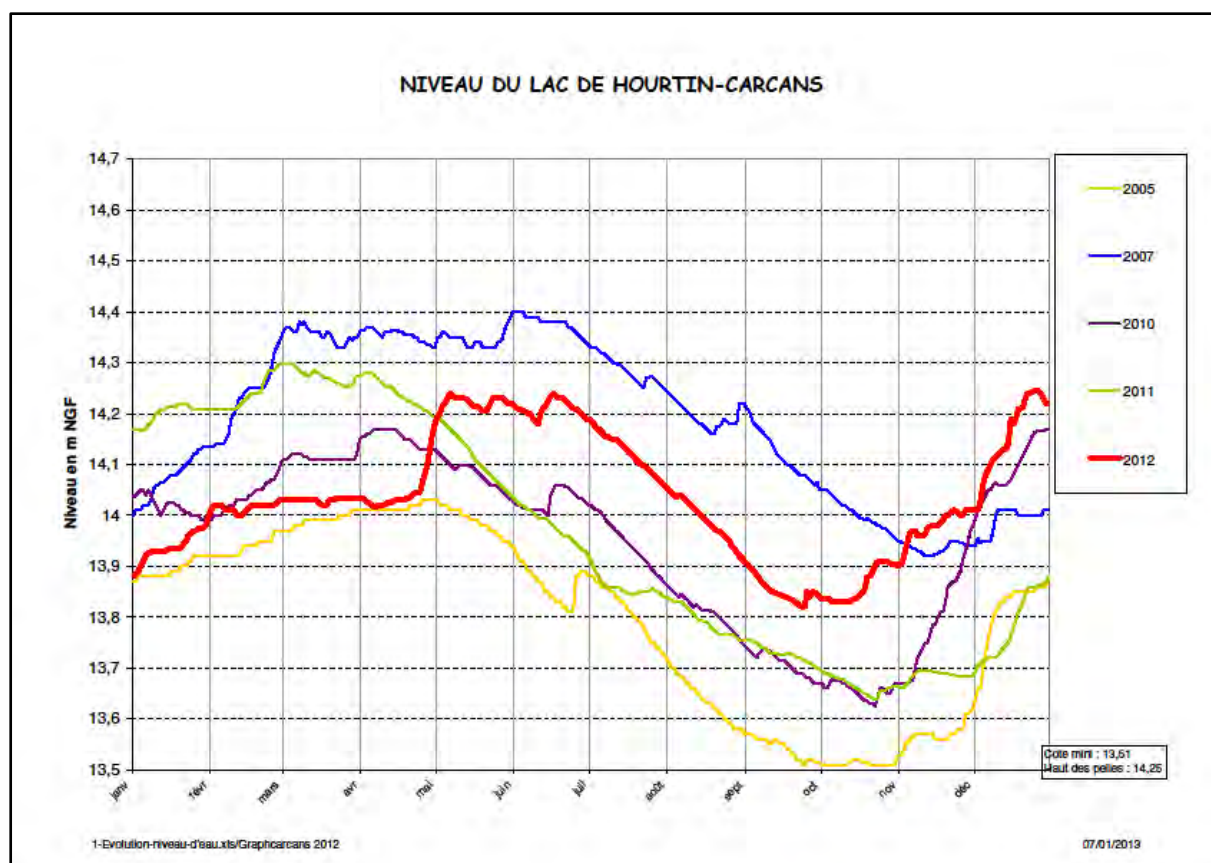
L'éclusier du SIAEBVELG est intervenu quotidiennement voire plusieurs fois par jour du 1^{er} janvier au 13 août puis du 28 septembre au 31 décembre sur les écluses pour gérer les niveaux d'eau sur les lacs et sur le canal des étangs. Du 14 août au 27 septembre, ces vannages n'ont pas nécessité d'intervention du fait des faibles débits mais une surveillance quotidienne était maintenue pour éviter les actes de malveillance.

Chaque jour, les côtes des lacs ont été relevées ainsi que l'état d'ouverture de chaque vannage.

Synthèse et diffusion mensuelle des données sur les niveaux d'eau des lacs.

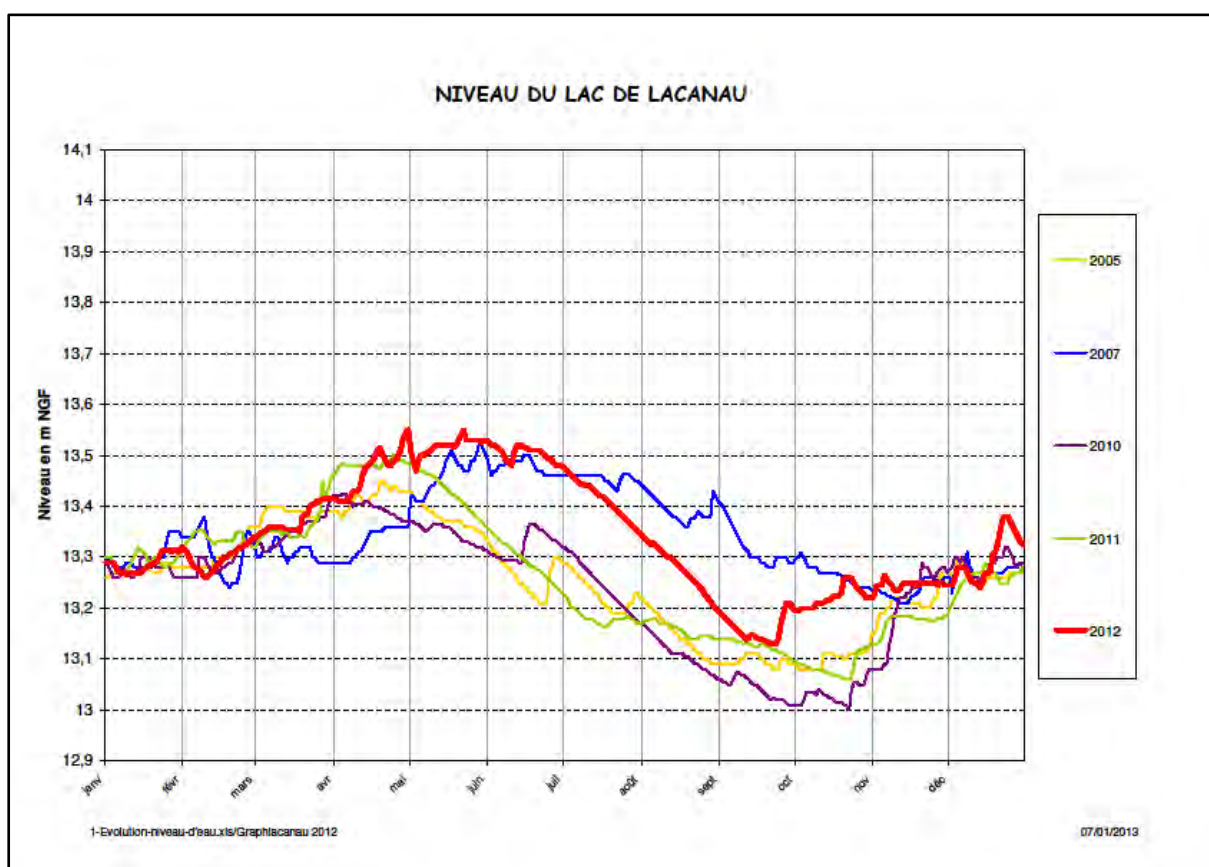
Lac de Carcans-Hourtin

En début d'année 2012, le niveau d'eau sur le lac de Carcans-Hourtin était relativement bas malgré la fermeture de l'écluse du Montaut pendant toute l'année 2011. Les faibles précipitations hivernales n'ont pas permis de remonter ce niveau et le marais n'a donc pas été mis en eau avant les fortes précipitations de fin avril. Les hauteurs d'eau ont alors été stables autour de 14.20 m NGF pendant le printemps avant de baisser d'environ 0.45 m pendant l'été du fait de l'évaporation. L'automne pluvieux a ensuite permis de remettre en eau le marais dès le mois de décembre.



Lac de Lacanau

En début d'année 2012, le lac de Lacanau était à son niveau moyen hivernal. Ce lac, du fait de sa superficie trois fois inférieure à celle de celui de Carcans-Hourtin, est en effet nettement plus facile à remettre en eau pendant l'hiver. Son niveau printanier est ensuite resté stable pendant quasiment trois mois grâce aux fortes précipitations et aux débits des cours d'eau à cette période. L'évaporation estivale a par la suite fait baisser le niveau du lac de 0.4 m et le minimum annuel a été atteint vers fin septembre. La période d'étiage qui généralement dure jusqu'en octobre a donc été courte cette année. Les premières pluies automnales ont rapidement remis en eau le lac pour retrouver son niveau hivernal en quelques semaines. Ce niveau a ensuite été maintenu jusqu'en décembre malgré les cumuls importants de précipitations et les forts débits des cours d'eau.



L'écluse de Batejin à l'exutoire du lac de Lacanau a fait l'objet d'une manipulation frauduleuse pendant la nuit du 8 au 9 juin. L'éclusier a ainsi pu constater lors de son inspection journalière que 6 des 7 vannes avaient été totalement levées. Cet acte de malveillance a provoqué une augmentation des débits de 3 à 20 m³/s sur le canal du Porge et la dégradation d'une vanne sur l'écluse de Joncru située en aval. Cette situation dangereuse n'a heureusement pas provoqué d'accident auprès des usagers du canal. La situation a pu être rétablie en fin de journée. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Lacanau le 11 juin.

Un autre acte de malveillance a été constaté pendant l'automne avec la fermeture totale des vannes de l'écluse de Joncru lors d'une période de crue. La situation a pu être rétablie rapidement et aucun dégât n'a été constaté.

■ Relevés topographiques LIDAR

La gestion de l'eau sur le bassin versant des Lacs Médocains est un enjeu majeur du SAGE. La Commission Locale de l'Eau a donc proposé de mener une campagne de relevé topographique précis avec l'utilisation de la technologie LIDAR. Ce relevé sur 358 km² a été réalisé en décembre 2011 et le traitement des données en 2012.

- **Récupération des données** auprès du prestataire : 15 février, 7 mars, 12 avril

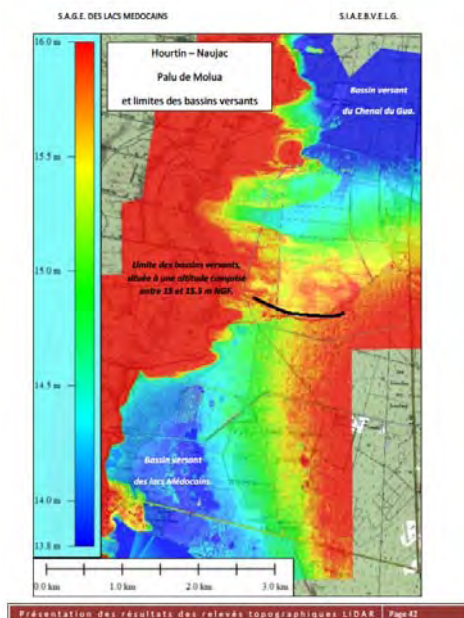
- **Présentation des principaux résultats en CLE** du 9 mars 2012

- **Achat du logiciel Global Mapper et traitement des données** : mai-juin, analyse de la topographie des zones urbanisées et des routes autour des lacs, cartographie des zones humides...

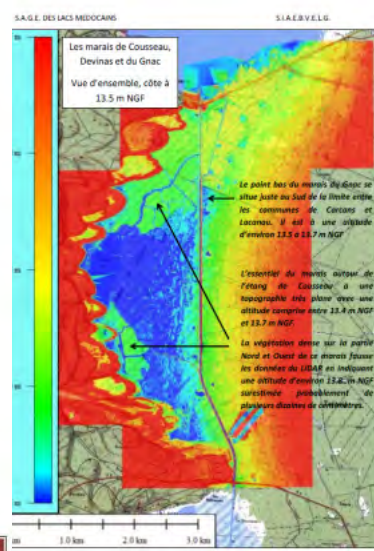
- **Rédaction du rapport de présentation des résultats** : août

- **Utilisation des données** pour les projets de reconnexion des zones humides et pour les relevés floristiques du Conservatoire Botanique Nationale Sud Atlantique. Les relevés LIDAR ont été également transmis aux Conservateurs des Réserves Naturelles

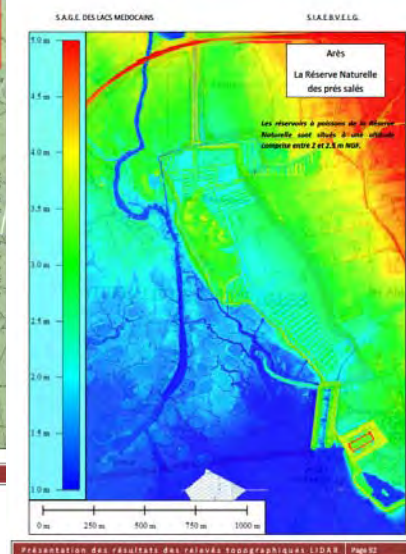
d'Hourtin, de l'Etang de Cousseau et des Prés salés d'Arès et de Lège pour faciliter leur gestion hydraulique.



Présentation des résultats des relevés topographiques LIDAR Page 42



Présentation des résultats des relevés topographiques LIDAR Page 42



Présentation des résultats des relevés topographiques LIDAR Page 42

▪ Etude pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Suite à la révision du SAGE et à la validation du DOCOB Natura 2000 en 2012, le SIAEBVELG et ses partenaires souhaitent concrétiser ces démarches de concertation pour optimiser la gestion de l'eau sur son bassin versant. Ce projet s'inscrit ainsi dans une logique de recherche permanente d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Cet équilibre, qui tient naturellement compte de la réglementation, est recherché entre :

- la protection des biens et des personnes,
- la préservation des zones humides,
- l'amélioration de la continuité écologique,
- l'expression des usages et activités présents sur le territoire,
- la modernisation et la sécurisation des ouvrages.



Une première version d'un cahier des charges a donc été rédigée fin 2012 afin de pouvoir recruter en 2013 un prestataire qui aura la charge de proposer en concertation avec les acteurs locaux un programme de travaux cohérent et opérationnel à l'échelle du bassin versant qui permettra de :

- améliorer la continuité écologique le long de la chaîne des lacs médocains
- réhabiliter ou aménager les ouvrages hydrauliques nécessaires au bon fonctionnement hydrologiques et hydromorphologiques des lacs, étangs, canaux et zones humides en relation avec la nappe des sables
- établir un règlement d'eau.

▪ Expertise hydraulique du Palus de Molua et du Marais de Roussignan

L'ONF a engagé en 2012 une étude hydraulique sur la partie de marais de la Réserve d'Hourtin. Les premières réunions de concertation ont eu lieu à l'automne et se poursuivront en 2013.



Enjeu « Biodiversité »

■ Suivi et communication sur les espèces invasives

Encadrement d'un stage de terminale professionnelle sur les espèces invasives :

- cartographie de la jussie sur les cours d'eau du Lambrousse et la Queyette, 21, 22 et 26 juin
- préparation d'une **plaquette de communication** grand public sur les espèces invasives

 <h3>La Jussie <i>Ludwigia</i></h3> <p>Qu'elle soit à quai ou à plus de 10 kilomètres des milieux aquatiques...</p> <p>Originaire d'Amérique du sud, elle a été introduite en tant que plante aquatique d'ornement. L'écloie accidentelle dans la nature a été espérée à forte probabilité amène un milieu à son comblement ou biomasse à l'écosystème local. (Avec aussi à la qualité de l'eau, obex et à la circulation de l'eau, je ne de distance floristique, fait d'un gîte d'un milieu ne s'plants sub-ditons que l'air et de n'importe quel des sites à l'été...)</p> <p>La jussie ne provoque tout fois aucun impact sur la santé!</p> <p>La reproduction par bouttage est sa principale arme de propagée. Le moindre fragment peut constituer un nouveau herbier.</p> <p>La jussie peut aussi se reproduire par germination mais avec un jour peu d'efficacité car les graines sont faibles et légères.</p> <p>La jussie aime croître en deux phases :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="400 974 502 1205"> <p>Avant à juin</p>  <p>La jussie forme des feuilles rondes d'un vert brillant sous ou à la surface de l'eau, rûdes par de longues tiges souples. C'est à l'époque où se pond à une phase d'expansion.</p> </div> <div data-bbox="502 974 667 1205"> <p>De juillet à octobre</p>  <p>Les feuilles s'allongent et de grands fleurs jaunes écloient de part et d'autre des tiges aériennes.</p> </div> </div>	<h3>Pas d'éradication possible</h3> <p>La lutte contre cette plante est une action à planifier...</p> <p>Sur le bassin versant des deux grands Médocains, les zones les plus touchées par l'envahissement de la jussie sont les crans de Carcans environ une dizaine de kilomètres et les berges du lac de Lacanau sur 2 kilomètres.</p> <p>Dans le cadre des connaissances scientifiques et techniques actuelles aucune solution n'est connue pour éradiquer cette espèce. Il s'agit donc essentiellement d'éviter sa prolifération sur de nouveaux secteurs.</p> <p>Les travaux réalisés :</p> <p>Depuis 2001 deux méthodes ont été utilisées afin de limiter la progression de jussie : l'arrachage manuel et l'arrachage mécanique. Quelle soit la méthode choisie, l'entretien doit être répété les années suivantes. Les travaux se font de juillet à août lors de la période de floraison. En moyenne 5 km de cours d'eau sont traités par an.</p> <p>A plus long terme, le SIAEVELG favorise l'ombrière le long des cours d'eau, en laissant se développer la végétation arbustive et ombrageant ainsi les tiges de la jussie.</p> 	<h3>Mais vous pouvez aider.</h3> <p>Agissez pour limiter le développement de la jussie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soyez attentifs afin de détecter le plus rapidement la présence de la jussie afin d'intervenir. • Ne pas faucher ou débroussailler la jussie. • Ne pas appliquer d'herbicides (effet fongicide et limité dans le temps). • Arrachez les plants de jussie pour arracher un pied de jussie, il faut remonter le long de la tige jusqu'à la racine méristématique plus profond dans le sol, la saisir et effectuer de légères pressions afin que les racines se décrochent) voir photo ci-dessous.  <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire secher les résidus de jussie sur la berge ou à l'abri de l'humidité et des insectes d'inondations. • Nettoyez les outils avec lesquels vous avez arraché les plantes pour éviter de disséminer des fragments. • Ramassez le transport de ces plantes. <p>Evitez de « canoter » ainsi que de pêcher dans les herbiers.</p> <p>Ne laissez pas vos poissons, aquariums ou bassins, près des plantes autochtones pour la décontamination des bassins et plans d'eau.</p> <p>Abstenez-vous de jeter les déchets de jussie dans la nature.</p> <p>Vous pouvez informer les services communaux en indiquant le lieu où vous avez découvert de la jussie.</p>
---	--	---

Suivi du développement du Lagarosiphon sur le secteur de Maubuisson à Carcans, 3 juillet

Information des usagers du canal des étangs sur sa fermeture à la navigation pour éviter la propagation de l'espèce *Egeria densa* sur le lac de Carcans-Hourtin

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES EAUX DU BASSIN VERSANT DES ETANGS DU LITTORAL GIRONDIN (S.I.A.E.B.V.E.L.G)

Mairie de Carcans - 2A, route de Hourtin - 33121 Carcans
 Tél : 05 57 70 10 57 - Fax : 05 56 03 80 31

Carcans, le 8 juin 2012

Objet : arrêt de la navigation sur le canal des étangs entre Lacanau et Carcans

Messieurs, Mesdames,

Le développement important des plantes invasives ce printemps sur les lacs et le canal des étangs nous amène à prendre une décision d'arrêt de la navigation entre les deux lacs pour cet été.

En effet, suite aux cartographies réalisées en 2011 par le CEMEA GREIF, il apparaît que le lac de Carcans-Hourtin est colonisé par une espèce envahissante, le Lagarosiphon, alors que celui de Lacanau est concerné par deux espèces, le Lagarosiphon et l'Egeria.

Cette dernière plante présente des capacités de colonisation à priori plus importantes que le Lagarosiphon puisqu'elle est envahissante jusqu'à 4,5 m de profondeur. Sans être éradiquée, son développement est particulièrement fort. Ainsi, dans le port de Lacanau récemment desservi, il a été recensé à 30 fois plus de végétation que dans celui d'Hourtin.

Un des vecteurs de propagation de l'Egeria depuis le lac de Lacanau vers celui de Carcans-Hourtin est le transport involontaire de boue sur les ballons des bateaux via le canal des étangs.

Ainsi, par mesure de précaution, nous vous demandons d'interdire vos services. Les usagers des lacs et du canal de la fermeture de celui-ci à la navigation. L'absence de bateau entré entre les deux lacs ne sera donc pas survenue cette année.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, Mesdames, l'assurance de ma haute estime distinguée.


M. Jean-Louis
 Président de la Commission Locale de l'Eau
 Président du SIAEVELG
 Maire de Carcans

Expédié par : Mairie et services communaux, Communauté de Communes Office de Tourisme, Club de voile et de Canoë, ANP/PA.

Travaux du SIAEBVELG sur les espèces invasives

Renouée du Japon

Localisation : Espèce connue sur 4 sites sur le bassin versant dont 2 le long du canal des étangs à Lacanau

Objectif : éviter la propagation de l'espèce en intervenant sur les premiers sites de colonisation

Travaux : coupe des tiges et pose de bâches et de paillage. 1 demi-journée de travail en régie le 2 juillet.



Herbe de la Pampa



Localisation : pas de recensement exhaustif mais présence ponctuelle sur tout le bassin versant

Objectif : éviter la propagation de l'espèce autour des lacs et cours d'eau

Travaux : arrachage systématique à l'occasion d'autres interventions du SIAEBVELG, 4 pieds arrachés lors d'un chantier le long de la Queytive en septembre 2012

Jussie

Localisation : présente sur les crastes du Lambrusse, de la Queytive et du Pipeyrous à Carcans, sur quelques zones ponctuelles des rives du Lac de Carcans-Hourtin, sur 2 km de rives du Lac de Lacanau et sur 3 zones ponctuelles du canal des étangs à Lège.

Objectif : éviter la propagation de l'espèce

Travaux : arrachage manuel et mécanique. Intervention dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau suivi par le technicien rivière. En 2012, intervention sur 5 km de cours d'eau par une entreprise et sur 2 km lors d'une opération pédagogique de Lycée Agricole de Blanquefort.



▪ **Travaux de la Communauté de Communes des Lacs Médocains sur les espèces invasives**

Depuis 2011, la Communauté de Communes des Lacs Médocains a pris la compétence des travaux sur les espèces invasives sur les haltes nautiques et les zones de mouillages des lacs.



Lagarosiphon major et Egeria densa

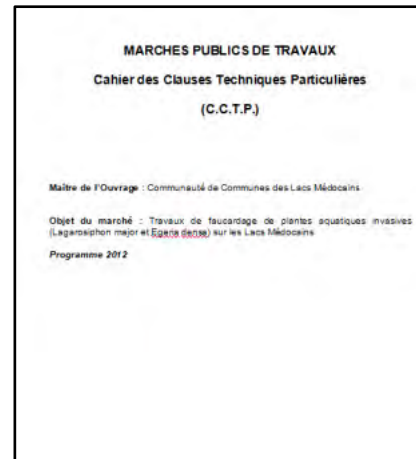
**Communauté de Communes
des Lacs Médocains**

Localisation : Espèces présentes sur environ 300 ha sur les lacs de Carcans-Hourtin et de Lacanau et sur le canal des étangs (cartographie précisée établie en juillet 2011 par l'IRSTEA)



Objectif : éradication impossible, travaux strictement limités aux zones où les usages de navigation et de baignade sont fortement impactés : priorités aux haltes nautiques d'Hourtin et de Lacanau.

Travaux : moissonnage ou faucardage et ramassage. En 2012, les travaux ont été menés du 21 mai au 7 juin sur les deux haltes nautiques avec une intervention des communes, des AAPPMA et des Clubs nautiques pour sortir les bateaux des pontons et faciliter les travaux.



Intervention de l'animateur du SAGE

- Appui à la Communauté de Communes : cahier des charges de la prestation, 23 février, appel d'offres 27 mars, préparation du chantier 10 mai, suivi du chantier (5 visites et comptes-rendus), réception du chantier
- Participation au projet régional sur les lacs landais et girondins sur la problématique de la gestion des ports :

▪ Continuité écologique

Chenal de Gua

Depuis 2011, le Syndicat Intercommunal des bassins versant du Nord Médoc porte l'étude sur la reconquête de la continuité écologique du chenal du Gua. Ce travail a été finalisé en 2012.

Ecluse de Langouarde

- Participation à l'étude de la Fédération de Pêche pour améliorer le franchissement de l'Ecluse de Langouarde : relecture du CCTP, visite sur le terrain, 24 mai, 13 août.

- Suivis nocturnes des remontées de civelles sur l'écluse de Langouarde et aménagements rustiques avec le technicien rivière : d'avril à juin



Seuils de l'Eyron

En 2012, le technicien rivière a suivi et réalisé des travaux d'aménagement de la continuité écologique sur les 16 seuils de l'Eyron.



▪ **Suivi des anguilles**

- Suivi des civelles au Pas du Bouc : participation au comité de pilotage de l'étude, 26 mars



Le suivi au Pas du Bouc a permis de comptabiliser la remontée de 135 kg de civelles au printemps 2012, soit une forte progression après quatre années de baisse.

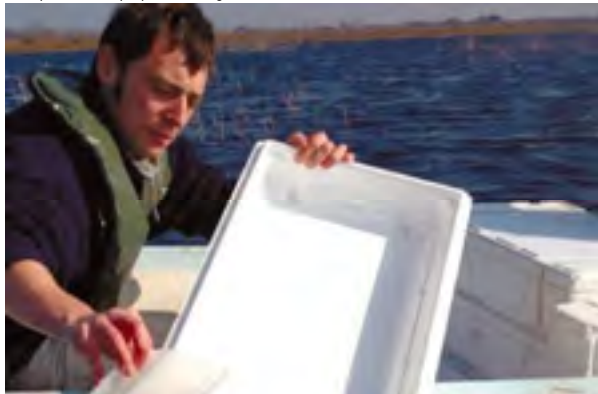
La Fédération de Pêche et l'association MIGADO poursuivent également les suivis des peuplements piscicoles et en particulier les anguilles par pêches électriques sur le canal des étangs et sur plusieurs cours d'eau du bassin versant.

▪ **Repeuplement en civelles**

En 2012, le Comité Régional des Pêches Maritimes a porté les opérations de repeuplement en anguilles sur le lac de Lacanau et sur l'étang de Cousseau. Ainsi 579 kg de civelles ont été transférés sur ces lacs en mars, soit plus de 2 300 000 individus. Le CRPM a également procédé au suivi et à l'évaluation de cette opération.

La civelle réintroduite

Une opération de repeuplement d'anguilles vient d'être effectuée au Cousseau.



Le représentant des pêcheurs fluviaux de la Gironde réalise le lâcher des civelles dans l'étang du Cousseau. (photos: Julien Lestage)

Opération de repeuplement d'anguilles de moins de 12cm sur le bassin Garonne - Dordogne - Charentes en 2012

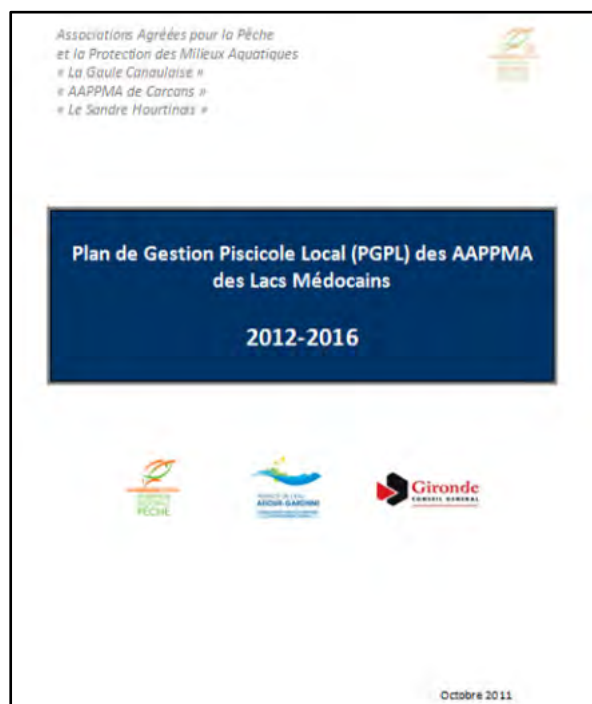
Volume 1 - Rapport technique d'exécution des opérations de transfert des civelles et suivi scientifique

Novembre 2012

▪ Gestion piscicole

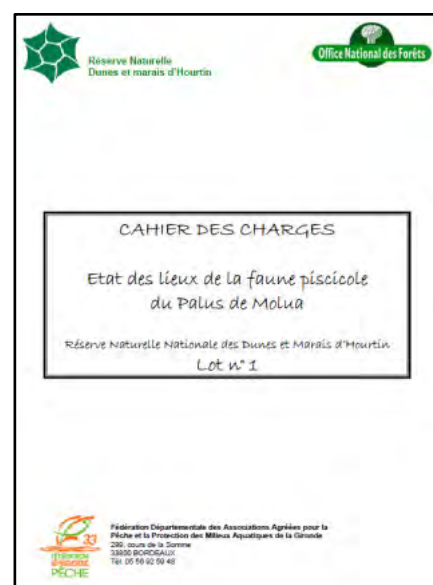
PDPG : participation au comité de pilotage départemental, 26 mars

Plan de gestion piscicole à l'échelle des lacs médocains, participation aux réunions de la Fédération de pêche et de AAPPMA : 7 mars, 16 mars, 26 avril, 8 novembre, 14 décembre



Etat des lieux de la faune piscicole du Palu de Molua

L'ONF et de la Fédération de Pêche ont réalisé en 2012 un état des lieux de la faune piscicole sur le Palu de Molua.



Participation à la consultation des services de l'Etat sur le classement « frayères » des cours d'eau : réunion du 21 mai et courrier du 21 juin

▪ Suivi de la flore et de la faune patrimoniale des sites Natura 2000

De nombreux suivis floristiques et faunistiques sont menés sur le territoire en particulier sur :

- la Réserve Naturelle des Dunes et Marais d'Hourtin gérée par l'ONF
- la Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau gérée par la SEPANSO
- la Réserve Biologique Dirigée de Lacanau gérée par l'ONF
- la Réserve Naturelle des Prés salés d'Arès et de Lège gérée par l'ONCFS.

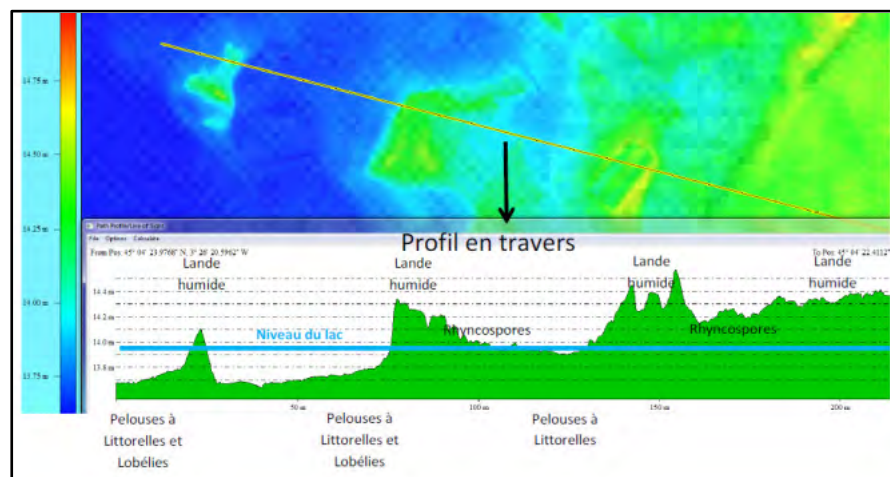
Les informations sur ces suivis sont à la fois disponibles dans les plans de gestion de ces réserves, dans leurs rapports d'activité et leurs études spécifiques.

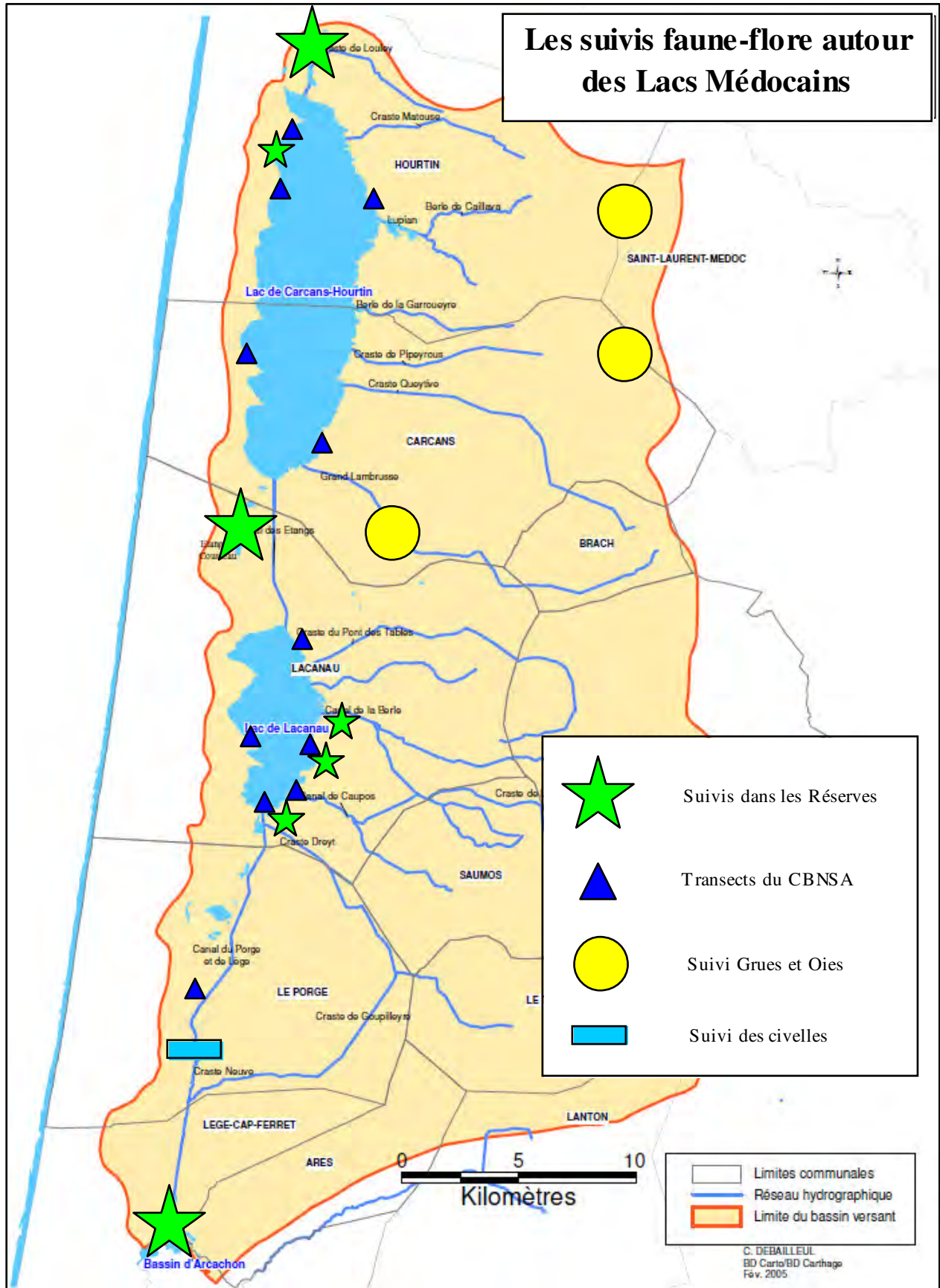


En complément de ce travail, on peut citer plusieurs autres dispositifs mis en place sur le territoire :

- le suivi des grues cendrées et des oies sur les parcelles de gagnage diurne, avec la SEPANSO, la Fédération des Chasseurs et le GASSAUGI
- le suivi des habitats et de la végétation amphibie autour des lacs mis en place en 2012 par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique. : 11 transects de suivi pérenne (20, 21, 24 et 28 août, 5 et 14 septembre)

Les informations issues des relevés topographiques LIDAR ont été transmises au CBNSA pour chacun des transects afin de mieux appréhender la répartition des habitats et espèces patrimoniales en fonction des niveaux d'eau des lacs et de la micro-topographie (voir ci-dessous l'exemple d'un transect à Carcans, lieu-dit le Pouch).





Enjeu « Gestion des milieux aquatiques »

▪ Extension du périmètre du SIAEBVELG

Lors du comité syndical du 16 novembre 2012, les élus de la commune de Lège-Cap-Ferret ont sollicité le SIAEBVELG pour adhérer au syndicat.

Un avis favorable de principe a été pris par le Comité Syndical pour engager les démarches officielles d'adhésion en 2013. Le Président a également écrit aux communes d'Arès, de Lanton et du Temple pour connaître leur position sur ce projet avant de préparer la consultation officielle.

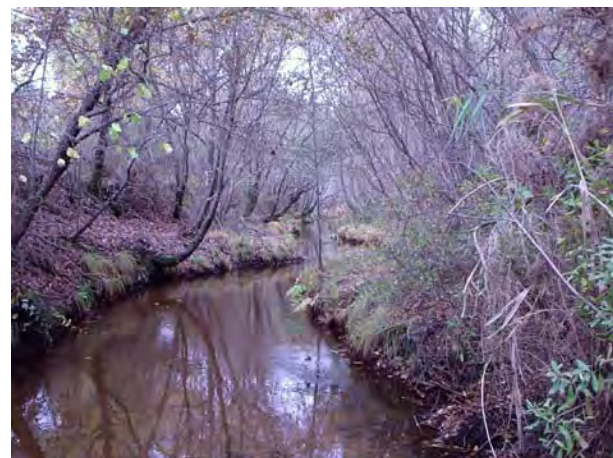
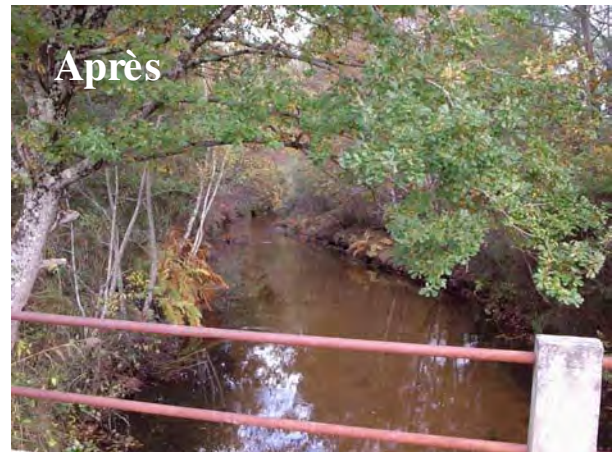
▪ Travaux d'entretien et de restauration des crastes

Appui au technicien rivière pour le programme 2012, les appels d'offres de travaux et la préparation du programme 2013.

En 2012, le technicien rivière a suivi les travaux sur les cours d'eau conformément au programme pluriannuel :

- Entretien mécanique sur 27 km de crastes
- Renaturation végétale du Dreyt sur 5 km

Le compte-rendu complet des actions du techniciens rivières est détaillé dans son rapport d'activité annuel.



- Réunion sur la gestion de la craste du Pont des Tables, Marina de Talaris à Lacanau : 20 janvier

- Réunion sur la gestion de l'anse du Vieux Port à Lacanau avec les Services Techniques de la Mairie et l'ONF : problématique de l'ensablement de l'exutoire, 19 septembre.

Travaux de reconnexion de zones humides

Les zones humides ont de nombreuses fonctions en termes d'autoépuration des eaux, de zone tampon pendant les crues ou de réservoir de biodiversité. Ces fonctions sont bien assurées s'il existe une bonne connexion entre les cours d'eau et leurs zones humides. Aussi, le SAGE s'est fixé comme objectif de restaurer ces connexions sur le bassin versant.

Marais de la Queytive

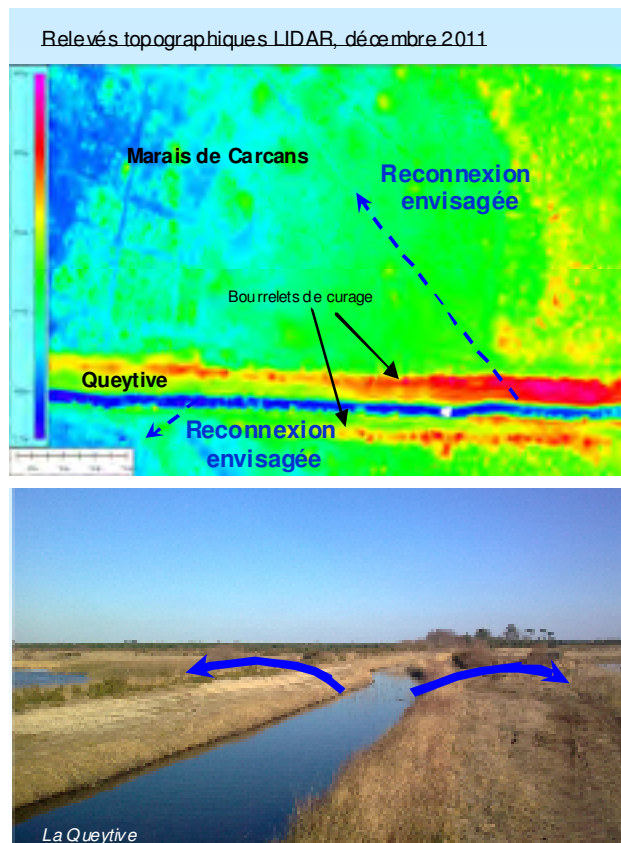
Le premier projet de reconnexion entre un cours d'eau et sa zone humide a été réalisé en 2012 sur la Queytive au niveau de son exutoire dans le lac de Carcans-Hourtin.

L'analyse des données topographiques LIDAR a tout d'abord permis de localiser les zones les plus favorables pour cette reconnexion. Une note d'information a alors été transmise à la DDTM pour préciser la nature des travaux

Les propriétaires ont ensuite été contactés pour présenter le programme de travaux. Une convention a alors été signée.

Les travaux ont été réalisés fin septembre avec un suivi du technicien rivière et de l'animateur du SAGE :

- ouverture du bourrelet de curage en rive droite et en rive gauche avec installation de passages busés pour conserver la circulation sur les bandes de roulement
- restauration d'un ancien fossé comblé pour favoriser la dispersion de l'eau dans le marais



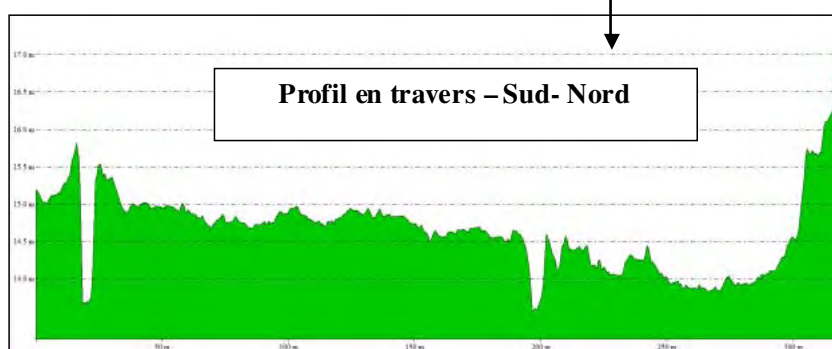
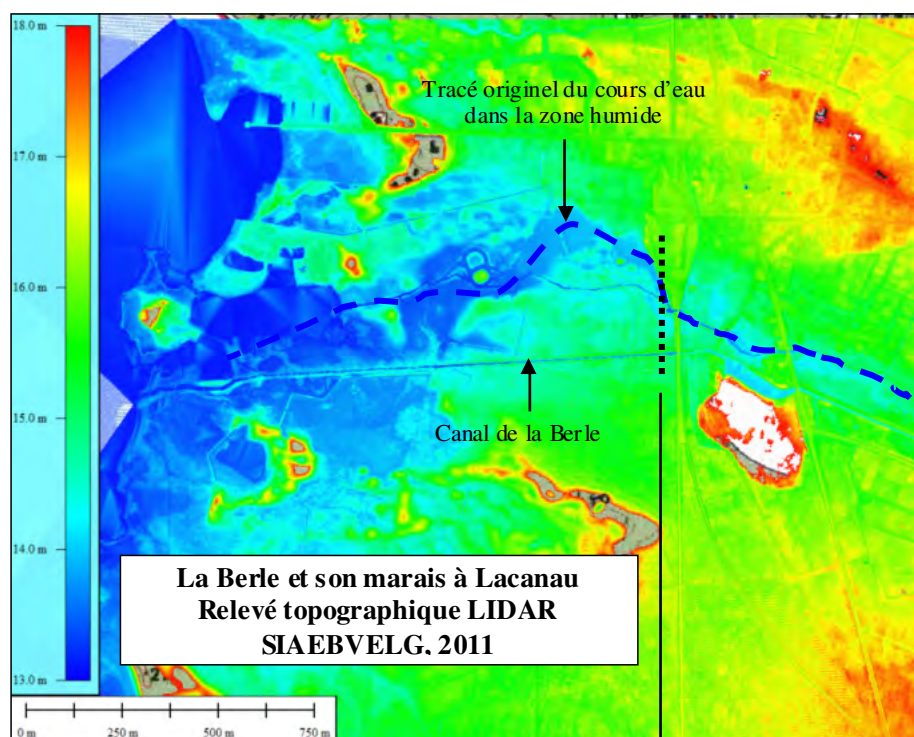
Marais de la Berle à Lacanau

Le Conservatoire du Littoral est propriétaire d'une parcelle à Lacanau située entre les cours d'eau nommés Canal de la Berle et Petite Berle. Cette parcelle est gérée par l'ONF sur la base du plan de gestion et du comité de pilotage de la Réserve Biologique Dirigée.

Sur la parcelle entre les deux Berles à Lacanau, la zone humide a été partiellement déconnectée des flux d'eau du fait de la création canal de la Berle qui amène les eaux du bassin versant directement vers le lac sans passer par le marais. Les relevés topographiques LIDAR présentés ci-dessous, identifient clairement cette situation : le canal de la Berle est « perché » au dessus de sa zone humide.



De façon à préparer un projet de reconnexion entre la berle et son marais, une rencontre a été organisée avec le Conservatoire du Littoral et l'ONF le 29 novembre. Un premier projet de travaux a ainsi été envisagé qui devra être complété et validé avec le propriétaire et le gestionnaire en 2013.



▪ Elaboration des DOCOB(s) Natura 2000

- **Suivi de l'opération** avec l'ONF et la DDTM : 11 janvier, 12 janvier, 25 janvier, 17 février, 23 mars, 27 mars, 10 mai, 26 juin

- **Information** sur la mise en place de Natura 2000, échanges avec les membres du COPIL : 5 janvier, 27 janvier, 26 avril, 4 mai, 11 mai, 7 juin, 20 juin, 5 juillet, 6 octobre

- **Comité de pilotage et groupes de travail** : 30 mars et 31 mai

- **Visite de terrain** avec l'IRSTEA et le Copil à Lacanau : 6 juillet

- **Validation des DOCOBs** le 6 juillet



- **Participation aux comités de pilotage sur les sites proches** : Nord Médoc (8 mars), Natura 2000 en mer (4 mai)

■ Mise en œuvre des DOCOB(s) Natura 2000

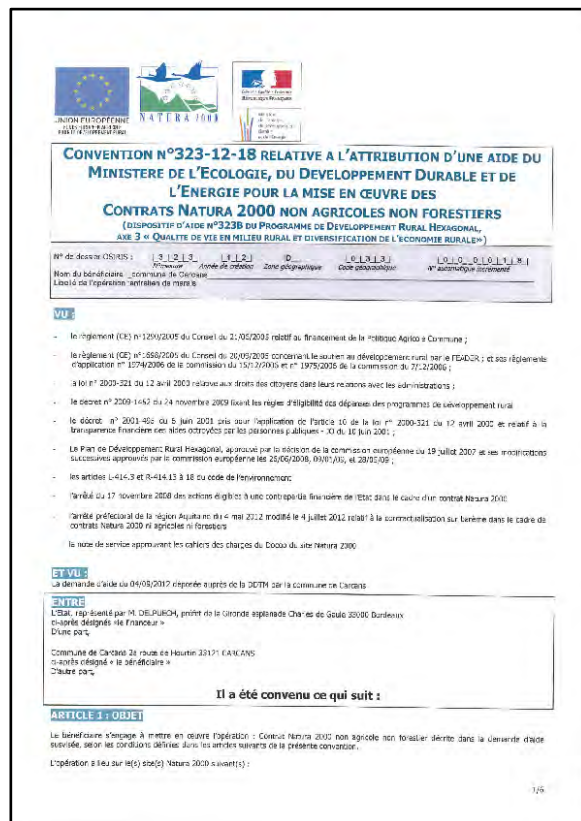
La mise en œuvre des DOCOB(s) Natura 2000 a été confiée au SIAEBVELG avec comme mission prioritaire la préparation et le suivi des contrats pour restauration des milieux ouverts.

Contrat pour la Commune de Carcans

Un premier contrat a été préparé et validé pendant l'été 2012 pour la commune de Carcans en association avec l'ACCA et la Fédération des Chasseurs.

Les habitats Natura 2000 recensés sur les 100 ha proposés au contrat comprennent essentiellement depuis le lac jusqu'à la limite Est du site Natura 2000 :

- des gazons amphibies à Lobélie de Dortmann, Littorelle uniflore, Faux Cresson de Thore
- des groupements pionniers à Rhynospores
- des roselières à marisques
- des landes humides à bruyère à quatre angles
- des molinaies acidiphiles
- des fourrés à brandes, bourdaines et bouleaux.



Ces travaux ont pour objectif de restaurer en trois les milieux ouverts aquatiques et de landes en cours de colonisation par les brandes, les bourdaines et les bouleaux. Ceci correspond à l'objectif principal du DOCOB « Assurer la conservation des milieux ouverts de rives d'étangs ». L'estimatif du coûts de travaux sur 3 ans est de 47 970 €.



En 2012, les travaux à Carcans ont permis de restaurer 53 ha par broyage mécanique avec une partie d'intervention en plein et une partie en bande.

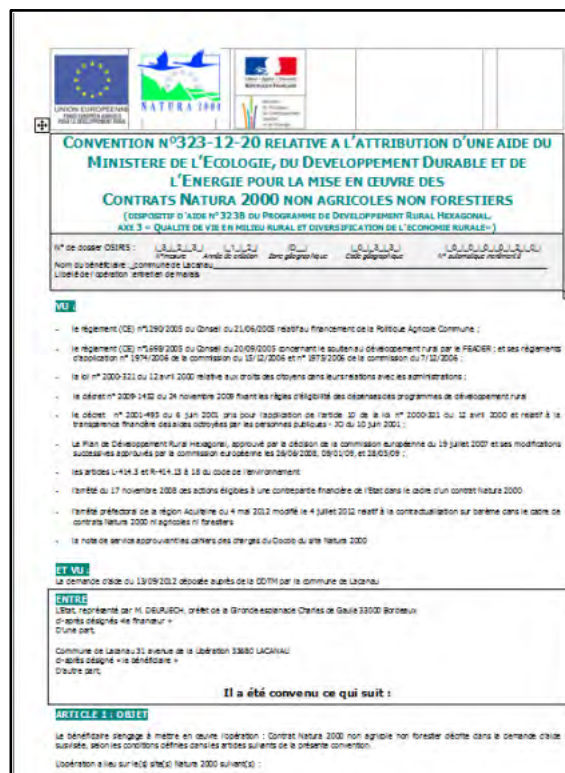


Contrat pour la Commune de Lacanau

Un contrat a également été préparé et validé pendant l'été 2012 pour la commune de Lacanau.

Les habitats Natura 2000 recensés sur les 160 ha proposés au contrat comprennent essentiellement depuis le lac jusqu'à la limite Est du site Natura 2000 :

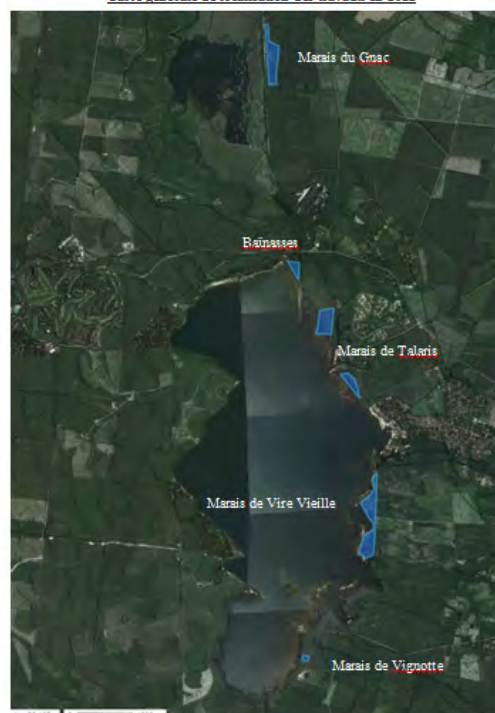
- des gazons amphibies à Lobélie de Dortmann, Littorelle uniflore, Faux Cresson de Thore
- des groupements pionniers à Rhyncospores
- des roselières à marisques
- des landes humides à bruyère à quatre angles
- des molinaies acidiphiles
- des fourrés à brandes, bourdaines et bouleaux.



Ces travaux ont pour objectif d'entretenir les milieux ouverts aquatiques et de landes en cours de colonisation par les brandes, les bourdaines et les bouleaux. Ceci correspond à l'objectif principal du DOCOB « Assurer la conservation des milieux ouverts de rives d'étangs ». L'estimatif du coût de travaux sur 3 ans est de 84 480 €. Il comprend à la fois des travaux par broyage mécanique et du pâturage.

En 2012, les travaux ont été fortement perturbés par les conditions climatiques. En effet, les pluies de fin septembre ont fait remonter l'eau du lac de Lacanau à son niveau hivernal dès début octobre. La majorité des surfaces de marais se sont retrouvées ainsi inaccessibles dans des conditions acceptables pour ne pas abîmer les sols. Les travaux ont donc été réduits par rapport à l'objectif initial pour un total de 30 ha entretenus par broyage.

Carte générale de localisation des travaux en 2012



Préparation d'autres contrats Natura 2000 pour l'année 2013

Contrat pour la Commune du Porge

Un projet de contrat a été préparé avec la commune du Porge pour le site de l'Etang de Langouarde avec une phase de restauration et d'installation de clôture pour permettre une gestion du site par un pâturage extensif.

Contrat pour le marais de Devinas à Carcans

Les propriétaires de Marais de Devinas (200 ha) à Carcans ont été rencontrés afin d'envisager un contrat de restauration de la landes humides et de la roselière à marisques en état de colonisation avancée par les ligneux.

Contrat pour le marais au Nord de la Queytive à Carcans

Les trois propriétaires de ce marais de 15ha ont été rencontrés pour envisager un contrat commun de restauration de la lande humide de leurs parcelles en cours de fermeture par la colonisation des pins maritimes.

Contrat pour les parcelles du Conservatoire du Littoral et du Conseil Général à Carcans

Une visite de terrain et des échanges de courrier ont permis en 2012 de préparer les modalités administratives et techniques de restauration d'un ensemble de 40 ha sur la commune de Carcans.

Deuxième contrat pour la Commune de Carcans

En collaboration avec la commune de Carcans et l'ACCA, les propriétaires privés des marais et landes humides au Nord de la commune ont été rencontrés afin d'envisager un contrat d'une trentaine d'hectares sur leurs parcelles en 2013.

Contrat pour la Commune d'Hourtin

Des rencontres avec la Commune d'Hourtin et l'ACCA ont permis de préparer un contrat sur environ 20 ha.



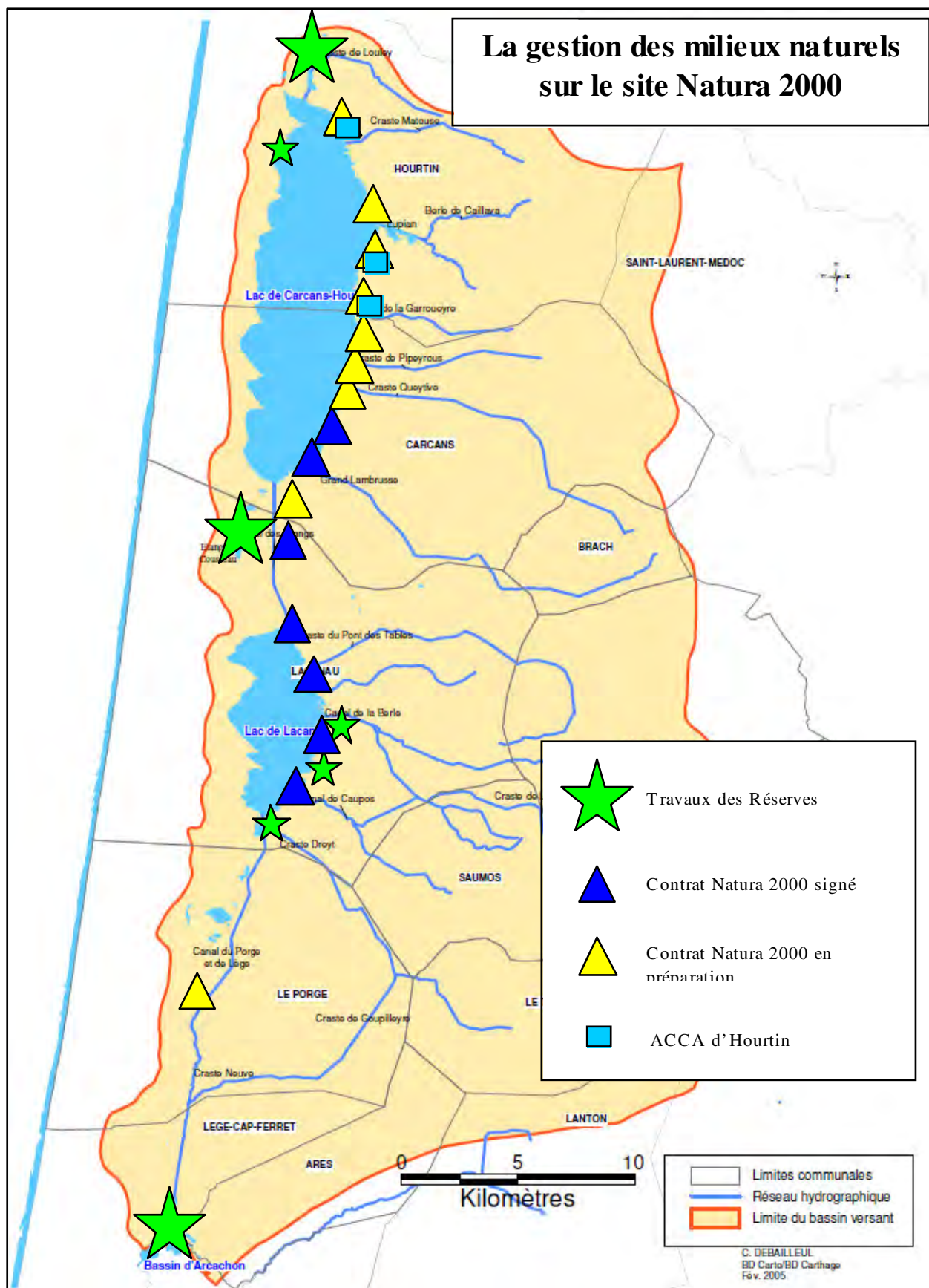
A fin d'échanger sur les modes de gestion, **une rencontre a été organisée le 22 octobre** entre les communes de Carcans, de Lacanau, les ACCA et la DDTM avec la visite des chantiers liés aux contrats Natura 2000.

Les travaux menés en dehors des contrats Natura 2000

De nombreux autres actions sont menées sur le périmètre du site Natura 2000 et participent à l'atteinte des objectifs proposés par le COPIL dans les documents d'objectifs. On peut ainsi citer les travaux :

- de l'ONF sur la Palu de Molua pour la Réserve d'Hourtin
- de l'ACCA d'Hourtin avec la Fédération des Chasseurs et les propriétaires privés
- de la SEPANSO sur la Réserve de l'Etang de Cousseau
- du Conseil Général sur les Espaces Naturels Sensibles
- de l'ONF sur la Réserve Biologique Dirigée à Lacanau
- de l'ONCFS sur la Réserve de Prés Salés d'Arès et de Lège
- des propriétaires privés



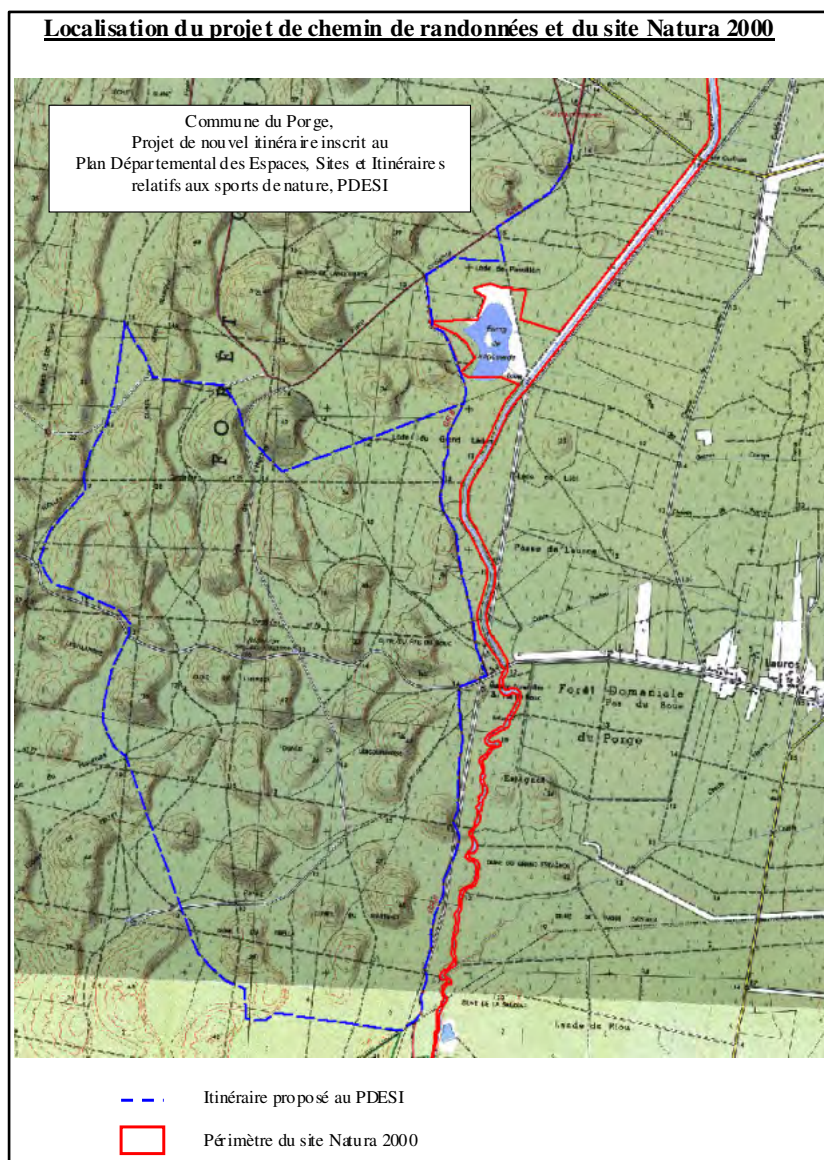


▪ Dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000

Dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB Natura 2000, le SIAEBVELG a été sollicité à de nombreuses reprises pour transmettre à des bureaux d'études les documents disponibles pour rédiger des études d'évaluation des incidences Natura 2000.

Certains projets ont également fait l'objet de réunions et de concertations :

- projet de chemin de randonnée équestre inscrit au PDESI au Porge, 19 mars, 24 avril
- projet de piste de motocross au Porge, 5 décembre
- manifestations nautiques sur le lac de Carcans-Hourtin, 15 et 22 octobre



Mise en œuvre du SAGE

▪ Secrétariat administratif et financier du SAGE

Renouvellement de la CLE

- Ech ange avec la Préfecture, l' Association des Maires de Gironde et la CCI pour la modification de la CLE : changement du représentant du Conseil Général, de la commune d'Hourtin, de la CCI...

Secrétariat du SAGE

En plus des réunions techniques, le secrétariat de la CLE a convoqué, organisé et animé :

- 2 CLE, les 9 mars et 9 octobre
- 3 bureaux de la CLE, 14 février, 5 septembre et 16 novembre

Dossiers d'autorisation et de déclaration Loi sur l'Eau

Transmission des données du SAGE aux porteurs de projets soumis à la loi sur l'Eau

Préparation de 7 notes de synthèse pour les avis du SAGE, présentation en bureau ou en CLE, transmission des comptes-rendus aux Services de l'Etat :

- Parc photovoltaïque de Sainte-Hélène
- Parc photovoltaïque de Brach
- Extension de la carrière du Temple
- Renouvellement de l'autorisation de la station d'épuration d'Hourtin
- Recalibrage de la RD107, Le Temple, Saumos, Le Porge
- Révision du SAGE Nappes Profondes de Gironde
- Parc Photovoltaïque d'Hourtin

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
S.A.G.E LACS MEDOCAINS

Secrétariat de la CLE : Franck QUENAULT - Animateur SAGE - SIAEBVELG - Maille - 33121 CARCANS
Tel : 05 57 70 10 37 - Mobile : 06 64 95 20 01 - Fax : 05 56 03 90 31 - E-mail : franck.quenault@siaebvelg.fr

Bureau de la CLE – 5 septembre 2012

Note de synthèse sur le projet de SAGE Nappes profondes de Gironde

I
Le SAGE Nappes profondes de Gironde s'intègre au SAGE nappes profondes de Gironde a pour périmètre l'ensemble du département (10 000 Km² environ). Il concerne les ressources en eaux souterraines profondes du Médoc, de l'Oligocène, de l'Eocene et du Crétacé qui permettent notamment de produire près de 99% de l'eau potable qui alimente 1 400 000 gironnais.

Il a été approuvé une première fois par arrêté préfectoral le 25 novembre 2003. Suite à la loi sur l'Eau de décembre 2006 et au SDAGE Adour-Garonne de décembre 2009, une procédure de révision a été engagée par la Commission Locale de l'Eau, CLE.

Fruit d'un travail de concertation mené depuis 2010, cette procédure a abouti à une validation à l'unanimité du projet de SAGE révisé par la CLE du 3 avril dernier. Ce projet est constitué du Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et du règlement.

Conformément à l'article L-212-6 du Code de l'Environnement, la CLE soumet pour avis aux collectivités territoriales concernées le projet de SAGE révisé. Après réception des différents avis, ce projet sera soumis à enquête publique.

Le SAGE Nappes profondes de Gironde et le SAGE des Lacs Médocains ont des objectifs et des dispositions communes pour assurer la préservation de la ressource en eau. La cohérence des actions entre les SAGEs est assurée par des réunions « InterSAGE » prévues dans les dispositions de leur PAOD respectif.

Une action importante en termes d'ajouts pour les deux SAGEs concerne la recherche de ressources de substitution essentiellement pour l'alimentation en eau potable. Une étude a été menée en 2012 par le BRGM visant à réaliser une « Simulation d'impact d'un champ captif d'une capacité de 10 millions de m³/an dans l'aquifère Oligocène sur le secteur de Sainte Hélène à l'aide du modèle Nord Aquitaine ».

Participation aux réunions du SIAEBVELG

Le secrétariat du SAGE participe à l'organisation et à l'animation des réunions du SIAEBVELG, structure porteuse du SAGE. **Deux comités syndicaux** ont été réunis en 2012 : 4 avril et 16 novembre

Financement du SAGE

- Préparation des budgets 2012 et 2013 du SAGE. Suivi comptable et financier tout au long de l'année.
- Montage des dossiers de demande de subventions « Animation du SAGE 2012 » auprès des partenaires financiers : Conseil Général de la Gironde, Agence de l'Eau, FEDER
- Suivi des dossiers de demande de solde des subventions pour l'étude sur les nutriments auprès des partenaires financiers : Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional d'Aquitaine, Agence de l'Eau.
- Suivi des dossiers de demande de solde des subventions pour les relevés topographiques LIDAR auprès des partenaires financiers : Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional d'Aquitaine, Agence de l'Eau.
- Suivi des dossiers de demande de solde des subventions pour l'élaboration des DOCOB Natura 2000 auprès des partenaires financiers : Etat - DREAL Aquitaine, FEADER, Agence de l'Eau.
- Suivi des dossiers de demande de solde des subventions pour l'Animation du SAGE 2011 auprès des partenaires financiers : Conseil Général de la Gironde, Agence de l'Eau, FEDER

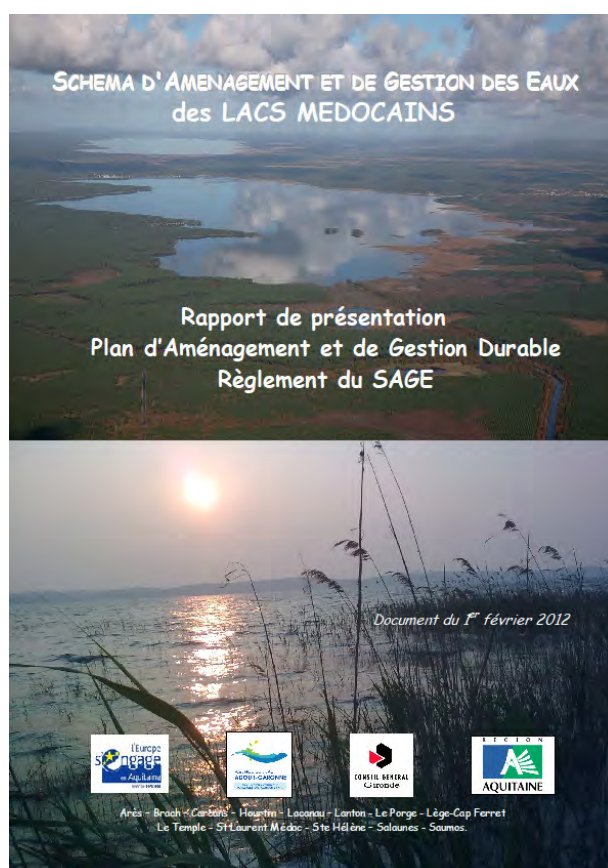
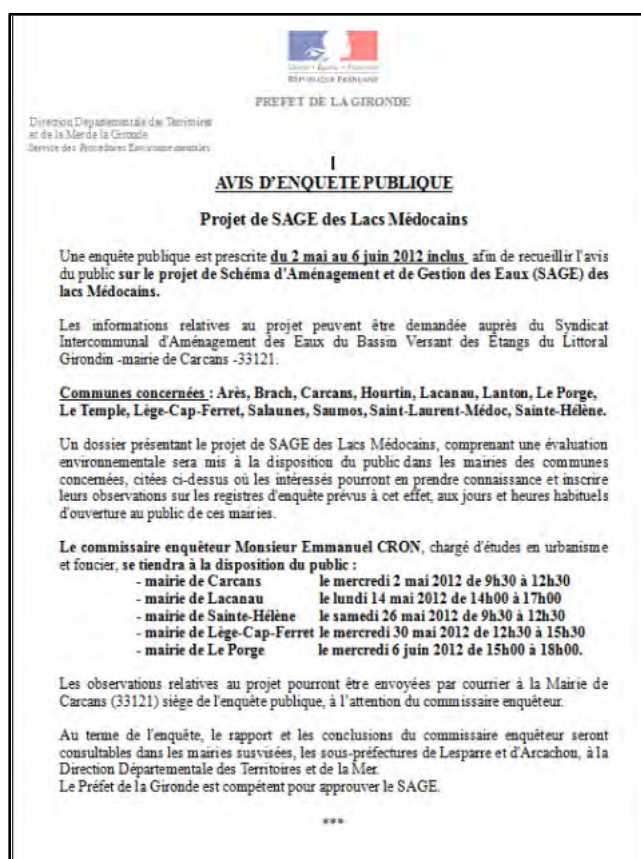
Marchés publics

Le secrétariat de la CLE a été associé à la préparation de deux appels d'offres en lien avec les mesures du SAGE :

- Travaux de moissonnage des espèces invasives sur les lacs avec la Communauté de Communes des Lacs Médocains
- Assistance au technicien rivière pour les marchés de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau avec le du SIAEBVELG

■ Révision du SAGE

- Compilation des avis des collectivités, des chambres consulaires, des Services de l'Etat, du COGEPOMI, de Comité de Bassin : janvier
- Présentation du dossier pour l'enquête publique : janvier
- Préparation de l'enquête publique avec la DDTM : février - mars
- Rencontres des commissaires enquêteurs : 3 avril, 30 mai
- Mise en place de l'enquête publique dans les communes : 10 au 12 avril
- Conférence de presse pour annoncer l'enquête publique : 27 avril
- Suivi du bon déroulement de l'enquête publique : 2 mai au 6 juin
- Clôture de l'enquête publique et transmission des registres au commissaire enquêteur : 12 au 15 juin
- Réponse aux questions du commissaire enquêteur : juillet
- Réception de l'avis du Commissaire enquêteur : août
- Validation définitive du SAGE révisé en CLE : 9 octobre



▪ **Echanges et coordination inter-sage, SDAGE, gestionnaires des milieux naturels**

- GIP Littoral : 30 janvier
- SAGE Leyre : 31 janvier, présentation du SAGE des Lacs Médocains lors d'une CLE
- Profil environnementale de la Gironde : 14 février et 28 juin
- Commission Littoral du Bassin Adour Garonne : 28 mars et 12 septembre
- Commission Milieux aquatiques du Bassin Adour Garonne : 29 mars
- Rencontre du chargé de mission « Lacs » de l'Agence de l'Eau : 5 avril
- Réunion du SIBA : 15 mai, 10 décembre
- Etude de l'Agence de l'eau sur les politiques de gouvernance : 7 septembre
- Agence de l'eau, délégation de Bordeaux : 4 octobre, 6 novembre
- Réunion sur les trames vertes et bleues : 10 octobre
- Etude de l'Agence de l'eau sur les politiques d'assainissement : 17 décembre
- Réserve Naturelle d'Hourtin : 20 juin, 16 août
- Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau : 14 juin, 28 septembre
- Réserve Biologique Dirigée de Lacan au : 15 mars, 19 mars
- Réserve Naturelle d'Arès : 12 avril

▪ **Participation aux documents d'urbanisme**

- SCOT Bassin d'Arcachon : 5 mars
- PLU de Carcans : proposition pour la mise en place d'EBC le long des cours d'eau



■ Information, communication, intervention

Mise en ligne des documents de travail de l'année 2012 sur le site internet des SAGE, GESTEAU.

Communiqués de presse

Publié le 27/09/2012 à 09h09
Par Pierre Vallade

Carcais

Un partenariat pour l'entretien des marais



L'entretien des marais et des zones humides communales se fait désormais avec des moyens mécaniques. (Photo P. V.)

Publié le 03/11/2012 à 09h00
Par Pierre Vallade

Carcais

La restauration du marais se poursuit



Restaurer les milieux pour mieux les protéger. (Photo P. V.)

Dans le cadre d'un contrat entre Natura 2000 et la commune, et suite à son contrat 2011 avec l'ACCA et la Fédération Départementale des chasseurs, la commune a mis

Journal de Carcais
numéro 4 mai 2012

L'essentiel de la semaine

Lacs Médocains. L'enquête publique du SAGE des Lacs Médocains vient de débuter et se poursuivra jusqu'au 10 juin. Le public est invité à donner son avis sur le document préliminaire pour la qualité de l'eau.

La qualité de l'eau au cœur du SAGE

■ **Mathieu CABERAZE**

Si le premier atelier d'élaboration de la qualité de l'eau (LQEA) des lacs Médocains a été organisé par le SAGE des Lacs Médocains, c'est parce que la qualité de l'eau est au cœur du SAGE. C'est pourquoi le SAGE des Lacs Médocains a organisé un atelier d'élaboration de la qualité de l'eau (LQEA) le 11 mai 2012 à Carcais. Cet atelier a permis de définir les objectifs de qualité de l'eau pour les lacs Médocains et de discuter des moyens de les atteindre. Les participants ont été invités à donner leur avis sur le document préliminaire pour la qualité de l'eau. Le SAGE des Lacs Médocains a organisé un atelier d'élaboration de la qualité de l'eau (LQEA) le 11 mai 2012 à Carcais. Cet atelier a permis de définir les objectifs de qualité de l'eau pour les lacs Médocains et de discuter des moyens de les atteindre. Les participants ont été invités à donner leur avis sur le document préliminaire pour la qualité de l'eau.

Lesparre-Médoc

Environnement : l'aménagement et la gestion des lacs à la loupe

Enquête publique pour le SAGE des Lacs Médocains qui vient d'être relancée



La lutte contre les espèces invasives est un enjeu important. (P. V.)

Animation et information auprès des jeunes

Accueil de stagiaires :

- Manon Lambaudie du 21 mai au 20 juillet puis du 5 au 30 novembre,
- Quentin Darrieutort du 2 au 4 mai.

Présentation du SAGE à une classe du Lycée agricole de Blanquefort : 3 février et 18 septembre

Présentation du SAGE

- COGEPOMI, présentation du SAGE révisé : 10 janvier
- GASSAUGI, présentation du SAGE et de la gestion de l'eau : 16 avril
- ACCA Lacanau, présentation du SAGE et de la gestion de l'eau : 27 septembre
- Journée des techniciens rivières organisée par le Conseil Général à Carcais : 13 juin
- Assemblée générale de DREAL Aquitaine : 18 juin
- Colloque de l'Agence de l'Eau à Toulouse, « l'eau et l'attractivité touristique du territoire » : 26 novembre

Journées Mondiales des Zones Humides

2012, en partenariat avec l'association Eco-Acteurs en Médoc et le GASSAUGI, organisation et animation d'une randonnée découverte en bordure du lac de Carcans-Hourtin et du Canal des étangs : (repérage du parcours, 4 janvier), (animation de la balade commentée avec 35 personnes, 28 janvier), (bilan de l'opération, 20 février)



2012, en partenariat avec l'association Eco-Acteurs en Médoc, la Réserve Naturelle des Prés Salés d'Arès et de Lège et de la Fédération de Pêche, organisation d'un colloque sur « les poissons : du bassin d'Arcachon aux Lacs Médocains (80 personnes) le 3 février

En partenariat avec l'association Eco-Acteurs en Médoc : préparation des manifestations, pour l'année 2013, 15 novembre, 18 décembre

■ Formation - Colloque

- Forum des Marais atlantique à Bordeaux : 19 octobre
- Colloque de l'Agence de l'Eau à Toulouse : 26 et 27 novembre
- Colloque du Groupement d'intérêt Scientifique sur les cyanobactéries : 11 décembre
- Journée des animateurs Natura 2000 : 13 décembre

F. QUENAULT